Le Guide de Développement

ACCOMPAGNEMENTCLUBS
@FFBB.COM

SOMMAIRE

INTRODUCTION 3

I. CONSTRUIRE SON PROJET ASSOCIATIF 3

II. ACCOMPAGNEMENT DU RESEAU FEDERAL 6

III. DEVELOPPEMENT DES OFFRES DE PRATIQUES (COMPETITIVES ET NON COMPETITIVES) 9

IV. UTILISER LE SPORT COMME LEVIER D'INSERTION SOCIALE 13

V. DEVELOPPER ET INVESTIR LES LIEUX DE PRATIQUE 21

VI. ANIMER ET ACCROITRE SON ACTIVITE BASKET 23

VII. COOPERER ENTRE CLUBS DANS UN BUT DE DEVELOPPEMENT 27

VIII. ACTIVITE DE BENEVOLAT 29

IX. SE FORMER ET FORMER LES ACTEURS DU CLUB 34

X. LES PREMIERS PAS VERS LA PROFESSIONNALISATION 38

XI. PROFESSIONNALISER SON CLUB DURABLEMENT 39

XII. DEVELOPPER LE MODELE ECONOMIQUE DU CLUB 48

XIII. RENFORCER ET DEVELOPPER SON RESEAU LOCAL 51

XIV. VALORISER SON CLUB ET DYNAMISER SON ACTIVITE 53

CONTACTS 55

ORGANISATION TERRITORIALE 56

INTRODUCTION

Ce guide a été conçu comme un outil d'accompagnement pour les clubs qui souhaitent se développer, s'ancrer davantage dans leur territoire, diversifier leurs pratiques ou renforcer leur impact social. Il ne s'agit pas d'un manuel avec des solutions toutes faites, applicables à l'identique partout. Chaque club évolue dans un environnement spécifique, avec ses propres ressources, enjeux et ambitions.
L'objectif de ce guide est donc de proposer des pistes concrètes, adaptables et inspirantes, que chacun pourra s'approprier selon son contexte local. Vous y trouverez des idées d'actions, des dispositifs existants, des partenariats potentiels, ainsi que des conseils pratiques pour structurer vos démarches. Ce guide se veut pragmatique, souple et évolutif, à l'image du rôle que joue aujourd'hui un club dans la vie sociale, éducative et sportive d'un territoire.

I. CONSTRUIRE SON PROJET ASSOCIATIF

1. QUE REPRESENTE UN PROJET ASSOCIATIF

La notion de projet est omniprésente dans le milieu associatif, jouant un rôle central dans l'organisation et la mise en œuvre des actions.
Le projet associatif est un outil de pilotage interne. Il s'agit d'une démarche indispensable qui conduit à animer une équipe, à formaliser les orientations et le plan de développement de son club. Il doit être le résultat d'une réflexion collective des dirigeants sur les actions à mener et sur les moyens pour les réaliser.

2. LES INTERETS DE LA FORMALISATION DE SON PROJET ASSOCIATIF

La formalisation d'un projet associatif permet d'engager une réflexion collective sur l'identité de la structure et son futur. Il faut bien évidemment impliquer le maximum de personnes dans cette conception, car cela va vous donner l'opportunité de fédérer et de mobiliser vos équipes, vos membres et les adhérents de votre association autour d'un projet commun.
Ce document de référence facilite le dépôt de demandes de subventions. Pour un grand nombre de subventions, il vous sera demandé de transmettre un projet afin de comprendre le besoin et pour quelles raisons une subvention vous sera nécessaire.
La rédaction du projet associatif va permettre à la structure de posséder un document de présentation et d'ambition pour supporter une démarche de recherche de partenaires et/ou de mécénats. Cette formalisation prouve de la structuration et de la projection de l'association face à des publics externes. Cela permet aux futurs partenaires ou mécènes de se projeter et d'adapter leur proposition pour supporter votre projet.
Cette démarche peut aussi faciliter la recherche de bénévoles. Pour mener à bien un projet, il faut des ressources humaines. Afin d'inciter des personnes à s'engager dans votre association, avoir un projet construit va permettre aux adhérents de s'identifier et de se projeter dans ce dernier.
Pour aider les clubs à s'autoévaluer et à structurer leur projet associatif, la FFBB a mis en ligne une grille de lecture dédiée. Cet outil permet d'identifier les éléments du projet qui nécessitent d'être complétés ou précisés et de situer le positionnement du club au regard des orientations de la politique fédérale : 2025-04-23 4-PCT-CLUBS-Grille Lecture Projet Associatif 2025-V1 MSS.xlsx

3. PRENDRE CONNAISSANCE DE LA METHODOLOGIE POUR LE FORMALISER

Dans la plupart des cas, le projet est composé des éléments suivants : un état des lieux et de son analyse pour faire le bilan de la situation actuelle, d'objectifs (sociaux, économiques, sportifs) pour les saisons futures, des moyens à engager pour y parvenir et enfin de critères d'évaluation.

- Faire l'état des lieux de sa structure

L'état des lieux est une photographie neutre, objective et factuelle de son environnement, reposant sur des données quantitatives telles que le nombre de licenciés, la répartition géographique des clubs, les ressources financières disponibles ou encore les infrastructures sportives existantes. En complément, l'état des lieux peut également inclure des éléments qualitatifs, tels que les perceptions des acteurs locaux, les dynamiques de développement observées ou les défis spécifiques rencontrés. L'état des lieux s'impose à tous comme une représentation fidèle de la réalité, sans laisser place aux interprétations subjectives.

- Réaliser un diagnostic

Etablir un diagnostic sert de base solide pour prendre des décisions éclairées, planifier des actions adaptées, et maximiser les chances de succès du projet de territoires. Effectuer un diagnostic en prenant en compte la démarche collective, l'environnement externe, le poids du passé, et les forces en présence permet de développer une compréhension globale et nuancée de la situation.
Le diagnostic est un outil stratégique qui guide le projet tout au long de son développement, en assurant qu'il est bien aligné avec la réalité et les capacités de l'organisation ou du groupe. De nombreux outils sont disponibles pour vous permettre de le réaliser (SWOT, PESTEL, PORTER). La méthode la plus populaire est l'analyse SWOT, c'est un outil stratégique permettant d'identifier l'environnement interne (les forces et les faiblesses) et externe (les opportunités et les menaces) de votre structure.

- Fixer des objectifs

Définir ses objectifs est une démarche structurée qui nécessite de différencier les opportunités des objectifs, de clarifier où l'on souhaite aller, et de fixer un cap clair. En procédant ainsi, on s'assure que les objectifs sont pertinents, alignés avec une vision à long terme, et accompagnés d'une direction claire pour orienter toutes les actions. Cette approche méthodique permet de maximiser les chances de succès tout en gardant une perspective stratégique sur les moyens de parvenir à ses fins.
Les objectifs doivent être mesurables, réalisables, clairs et réalistes. Plusieurs méthodes sont reconnues pour fixer des objectifs. La méthode la plus connue est la méthode SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et Temporellement définis)

- Établir un plan d'action

Définir un plan d'action est une tâche complexe qui nécessite de transformer une idée en un projet structuré, d'évaluer et de budgéter les ressources nécessaires, de planifier les actions dans le temps, et de définir clairement les résultats attendus. En suivant cette approche méthodique, on s'assure que le projet est non seulement réalisable, mais qu'il est également orienté vers des objectifs clairs et mesurables, ce qui augmente considérablement les chances de succès.
La méthode KISS (Keep, Improve, Start, Stop = à conserver, à améliorer, nouvelles visions, prendre du recul) a pour principe de simplifier et optimiser vos actions tout en structurant vos réflexions.

- Évaluer et adapter ses actions

Le projet n'est pas un document statique ou une simple formalité ; il constitue un véritable outil de pilotage et de gestion de la structure. En assurant une communication claire, un suivi objectif et une évaluation rigoureuse, le projet peut être piloté de manière efficace, avec des ajustements appropriés et une mesure précise de son impact.
L'évaluation des actions doit se baser sur des indicateurs de performance préalablement définis lors de la fixation des objectifs. L'adaptation de vos actions résultera d'une analyse des écarts significatifs et de leur cause...

- Temporalité

Un projet peut avoir une temporalité différente et mouvante. Votre projet doit vous permettre de suivre votre activité et d'avancer collectivement vers un but commun.
Pour cette raison votre projet peut être écrit pour une année, une saison, avec des projections sur la durée.

- Spécificités

Les clubs omnisports disposent généralement d'un projet pour leur structure, mais ne possèdent d'un projet par section. Un club omnisports se scinde en plusieurs sections sportives. Il est conseillé que chaque section écrive leur projet également, car il sera différent et plus détaillé sur une seule pratique que le projet global du club omnisports.
Écrire un projet spécifique par section est bénéfique pour chaque section dans le suivi de leur développement, leurs ambitions et leurs différentes demandes de subventions, de partenariat et de mécénat.

- Intensions et problématiques

Un club sportif porte naturellement des intentions variées : transmettre des valeurs éducatives, favoriser la cohésion sociale, encourager la pratique pour tous, ou encore animer la vie locale. En parallèle, il doit faire face à des problématiques concrètes telles que le manque de ressources humaines ou financières, la mobilisation des bénévoles, l'accès aux infrastructures, ou les contraintes administratives. Il est essentiel pour un club de détecter et définir clairement ces intentions et problématiques afin de mieux orienter ses actions et ses priorités. Cette étape permet de comprendre les forces et les limites du club, d'anticiper les difficultés et de mettre en place des solutions adaptées. De plus, dans un contexte en constante évolution, marqué par de nouveaux besoins sociaux, écologiques et numériques, cette analyse devient un levier indispensable pour construire un projet cohérent et efficace.

PRO_FRM_2_PROJET ASSOCIATIF
PRO_FRM_3 FAIRE SON ETAT DES LIEUX
PRO_STR_7 GESTION DE PROJET
PRO_STR_2 DEVELOPPER SON CLUB
OBSERVATOIRE

II. ACCOMPAGNEMENT DU RESEAU FEDERAL

1. DEFINIR SA RELATION AVEC LA FFBB

Objectifs pour les clubs :

- Comprendre les missions de la FFBB au niveau national.
- Identifier les dispositifs fédéraux utiles au développement local.
- Construire une relation proactive avec la Fédération.
- Comprendre le rôle de la FFBB, les outils qu'elle propose, et comment en tirer parti pour le développement de son projet associatif.

La Fédération Française de Basket-Ball est l'instance nationale qui définit les grandes orientations du basket en France. Pour les clubs, entretenir une relation constructive avec la FFBB permet de mieux comprendre les enjeux fédéraux et d'y inscrire leur développement local. Cette relation se concrétise à travers l'adhésion au projet fédéral, la participation aux compétitions organisées, et l'accès à des dispositifs nationaux (labels, formations, subventions, etc.).

o Comprendre les missions de la FFBB

La FFBB a une mission de coordination nationale et d'accompagnement des clubs. Les clubs doivent comprendre cette mission et comment ils peuvent s'y inscrire.
Exemples :

- Lire les documents de la FFBB : Comprendre le projet fédéral, permet de savoir dans quelle direction va la Fédération et comment le club peut contribuer à ces objectifs nationaux.
- Observer les priorités de la FFBB : Ces priorités peuvent concerner la promotion du basket féminin, l'inclusion social... Il faut se demander : "*Comment mon projet peut-il s'aligner sur ces priorités pour bénéficier des ressources de la FFBB* ?"

o Identifier les outils, services et accompagnements proposés par la FFBB

La FFBB met à disposition des clubs de nombreux outils adaptés à leurs besoins, via différents pôles et services spécialisés. Une bonne connaissance de ces ressources permet d'optimiser au mieux le développement du club.

Actions concrètes :

- *Formations :* Identifier les offres de formation pour les entraîneurs, arbitres, dirigeants ou bénévoles.
- *Labellisations :* Participer aux dispositifs de labellisation (École Française de MiniBasket, Label FFBB Citoyen, Basket Santé…).
- *Service Clubs :* Bénéficier de l'accompagnement personnalisé proposé par le service clubs de la FFBB. Entretiens d'accompagnement.
- *Jeunesse / OBE :* S'appuyer sur les dispositifs en lien avec la jeunesse, par exemple via les OBE pour renforcer les actions éducatives.
- *Juridique :* Solliciter le service juridique par exemple en cas de fusion, d'union ou de questions statutaires.
- *Discipline 3x3 :* Comprendre les enjeux et les règles spécifiques de cette discipline en plein développement.
- *Systèmes d'information (SI)* : Profiter du soutien technique (astreinte week-end, gestion de la e-marque, etc.) en cas de problème avec les outils numériques fédéraux.

o Communiquer régulièrement avec la FFBB

Une relation efficace passe par une communication dans les deux sens : recevoir les informations officielles, mais aussi faire remonter les besoins, réussites ou difficultés du club.
Exemples :

- Participer aux événements et réunions fédérales (Webinaires, visios régionales…).
- Désigner un interlocuteur unique au sein du club pour faire le lien avec la FFBB.
- Partager ses retours d'expérience (via enquêtes, retours terrain, initiatives locales).
- S'abonner aux newsletters fédérales et consulter régulièrement le site officiel pour rester informé.

Le rôle premier d'un comité départemental ou d'une ligue régionale est d'organiser et d'encadrer les compétitions sur leur territoire respectif. Le comité départemental coordonne l'activité des clubs de son département, planifie les rencontres locales et veille au bon déroulement des épreuves. La ligue, à l'échelle régionale, assure les mêmes missions à un niveau plus large : elle harmonise les calendriers, supervise les règlements et garantit la cohérence sportive dans l'ensemble de la région.

2. COMPRENDRE LE ROLE DE SA LIGUE REGIONALE

La Ligue Régionale est le relais opérationnel entre la FFBB et les territoires. Elle joue un rôle stratégique dans le développement du basket à l'échelle régionale, en coordonnant les actions de formation (dirigeants, techniciens, officiels), en accompagnant les clubs sur les aspects administratifs et sportifs, et en structurant les compétitions régionales. Pour un club, il est crucial de bien comprendre le rôle de sa Ligue et de s'y inscrire activement, en participant aux formations proposées, en assistant aux réunions d'information et en collaborant sur les projets de développement territorial. Les Ligues sont également des partenaires dans la mise en œuvre des politiques fédérales : elles permettent ainsi aux clubs d'intégrer les dynamiques de structuration, de féminisation, ou d'innovation souhaitées au niveau national.

o Le rôle de la Ligue Régionale : détection, formation et encadrement

La Ligue Régionale joue un rôle essentiel dans le développement des talents, la formation des bénévoles et l'accompagnement des clubs. Elle est l'intermédiaire entre la FFBB et les clubs locaux, et ses missions sont directement orientées vers la structuration du basket à l'échelle régionale, avec un accent particulier sur l'identification des talents et la formation des acteurs du club.

Que fait la Ligue pour le club ?

- Détection des jeunes : La Ligue mène des programmes de détection de jeunes talents, avec des camps, des stages et des journées de sélection. Cela permet aux clubs d'identifier des joueurs prometteurs et d'orienter leur développement.
- Formation des joueurs et entraîneurs : La Ligue propose des formations pour les entraîneurs, les arbitres et les dirigeants de clubs.
- Encadrement et support aux clubs : La Ligue soutient les clubs dans l'encadrement des jeunes et dans l'organisation des compétitions régionales.

Exemples de choses à faire pour un club :

- Participer aux journées de détection et aux stages organisés par la Ligue pour repérer de potentiels talents locaux et potentiellement les faire intégrer les équipes régionales.
- Inscrire les entraîneurs à des formations régionales pour qu'ils puissent améliorer leurs compétences techniques et pédagogiques.
- Collaborer avec la Ligue pour des camps d'entraînement et des sessions de perfectionnement pour les jeunes joueurs, afin de renforcer leur développement.

3. LE ROLE DU COMITE DEPARTEMENTAL/TERRITORIAL : DETECTION, ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION

Les comités départementaux ou territoriaux sont des acteurs clés dans le soutien au développement des clubs à l'échelle locale. Ils interviennent sur plusieurs niveaux : l'organisation des compétitions, l'accompagnement administratifs des clubs et la mise en place de certains programmes de formation pour les bénévoles, ainsi que l'accompagnement dans les démarches d'affiliation à la fédération.
Le Projet Territoire fixe les priorités, les actions et les moyens que le comité met en œuvre pour développer le basket localement. Pour un club, le connaître permet de :

- S'aligner sur les orientations départementales : compétitions, féminisation, arbitrage, 3x3, développement, etc.
- Profiter pleinement des dispositifs d'accompagnement : formations, soutien aux projets, interventions, matériel, événements.
- Mieux coopérer avec les clubs voisins : CTC, ententes, mutualisation, actions communes.
- Renforcer son projet associatif en s'appuyant sur une stratégie collective reconnue par la FFBB et les collectivités.

En résumé : un club qui connaît le Projet Territoire se place au cœur de la dynamique départementale et maximise ses chances de se développer efficacement.

o Que fait le Comité pour le club ?

- Détection de jeunes (sélection départementale U13) : Le comité organise des sélections départementales pour identifier les meilleurs jeunes joueurs de chaque département, notamment sur les catégories U13.
- Accompagnement et soutien aux clubs : Le comité peut offrir un soutien en matière de gestion administrative (par exemple sur les licences, les règlementations) mais aussi dans l'organisation de compétitions locales (championnats départementaux par exemple).
- Formation des jeunes joueurs et des bénévoles : Le Comité propose des stages, des camps de perfectionnement pour les jeunes et des formations pour les arbitres départementaux par exemple.

Exemples de choses à faire pour un club :

- Participer aux détections U13 organisées par le Comité pour repérer les talents et intégrer des joueurs dans des équipes départementales ou régionales.
- Utiliser les services de soutien administratif du Comité pour mieux gérer l'organisation des compétitions locales et le suivi des licences.
- Inscrire les entraîneurs et/ou les bénévoles à des formations afin qu'ils améliorent leur niveau et bénéficient des meilleurs outils pédagogiques pour encadrer les jeunes joueurs ou devenir arbitre et encadrer au mieux les rencontres.
- Prendre connaissance du projet territoire de son comité.

o Actions de détections

- Sélections des meilleurs jeunes (U13) : Le Comité organise des journées de détection, des stages départementaux et des compétitions pour repérer les meilleurs jeunes joueurs dans la catégorie U13. Ces événements sont des moments clés pour identifier les talents et les aider à progresser.
- Intégration dans des équipes départementales : Les joueurs détectés sont ensuite invités à participer à des sélections départementales, qui permettent de les exposer à des niveaux plus élevés de compétition. Ce processus de détection est essentiel pour permettre à ces jeunes de rejoindre des équipes de pôles ou de structures régionales.

Accompagnement administratif des clubs

Le Comité Départemental ou Territorial joue un rôle central dans l'accompagnement administratif des clubs, notamment pour les aider à se structurer, à respecter les obligations fédérales et à gérer efficacement leur activité au quotidien. Cet accompagnement est particulièrement précieux pour les clubs en création ou en développement.

- Affiliation et renouvellement d'affiliation :

Le Comité aide les clubs dans les démarches d'affiliation à la fédération : constitution du dossier, compréhension des documents à fournir (statuts, procès-verbaux, organigramme), explication des démarches à effectuer. Pour le renouvellement d'affiliation, il peut rappeler les échéances et assister les clubs dans la mise à jour des informations.

- Gestion des licences :

Le Comité informe et accompagne les clubs sur la procédure de prise de licences, les catégories existantes, les tarifs en vigueur, et les éventuelles évolutions réglementaires. Il peut aussi répondre aux questions en cas de dossier incomplet ou de situation particulière (mutation, etc.).

- Respect de la réglementation fédérale :

Il s'assure que les clubs connaissent et respectent les règlements fédéraux (règlements sportifs, obligations administratives, assurance, encadrement). Il peut proposer des sessions d'information ou des supports pratiques à ce sujet.

- Aide à la déclaration des dirigeants :

Le Comité accompagne les clubs dans la déclaration de leur bureau (président, trésorier, secrétaire), souvent requise dans le cadre de l'affiliation ou des demandes de subventions.

- Soutien aux démarches de subvention :

Bien qu'il ne les traite pas directement, le Comité peut orienter les clubs vers les dispositifs de financement (ANS, collectivités locales, etc.) et parfois relire ou conseiller sur les dossiers.

STR_STR_5 LES ASSISTANCES FEDERALES
STR_STR_16 LES CONTACTS DU TERRITOIRE
STR_PPF_1 PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL

III. DEVELOPPEMENT DES OFFRES DE PRATIQUES (COMPETITIVES ET NON COMPETITIVES)

1. S'ADAPTER A LA DEMANDE

Le développement du basket passe par une meilleure prise en compte des attentes des pratiquants, qu'ils soient débutants, compétiteurs, ou en recherche d'une pratique plus libre et conviviale. Les clubs doivent aujourd'hui diversifier leurs offres pour répondre à une demande

plurielle : pratique régulière ou occasionnelle, encadrée ou auto-organisée, mixte, inclusive, ou adaptée à des contraintes d'âge ou de disponibilité. Cela suppose une capacité d'écoute du terrain, mais aussi une certaine agilité dans l'organisation et la proposition d'activités accessibles à tous les publics.

2. DECOUVRIR LES DIFFERENTES OFFRES DE PRATIQUES FEDERALES (COMPETITIONS, LOISIRS, VXE, 3X3, ETC.)

La Fédération propose aujourd'hui un panel varié d'offres de pratiques afin de permettre à chacun de trouver sa place dans le basket. Outre les championnats traditionnels, des formats plus souples comme le 3x3 ou la pratique "Vivre Ensemble" (VxE) permettent de faire découvrir la discipline dans un cadre plus ludique et moins engageant. L'offre loisir s'adresse quant à elle aux pratiquants souhaitant jouer sans la pression de la compétition, tandis que des pratiques spécifiques peuvent cibler certains publics (santé, inclusion, basket adapté, etc.). Promouvoir et expérimenter ces formats au sein des clubs est un levier essentiel pour attirer et fidéliser de nouveaux publics.

o L'offre de pratique 3x3

Le 3x3, discipline olympique depuis 2017 est une pratique conviviale et libre. Pour en apprendre plus sur le 3x3, nous vous conseillons de lire le carnet 3x3. Un club peut développer le 3x3 sous plusieurs formes :

- Être organisateur de tournoi 3x3
- Ouvrir des créneaux pour la pratique du 3x3
- Engager des équipes pour participer au championnat 3x3 (Series) mis en place par son comité
- Participer à la Journée Nationale du 3x3
- Proposer toutes les formes

Un club affilié à la FFBB aura la possibilité d'organiser un open start. Afin d'organiser un open start, l'association devra suivre plusieurs étapes (de nombreuses ressources sont disponibles pour vous accompagner dans la mise en place) :

- Homologuer son tournoi : Tutoriel Homologation en ligne Club Comité Ligue
- De nombreuses ressources sont disponibles pour vous accompagner dans sa mise en place et vous recevrez un kit d'aide au développement et une affiche personnalisable FFBB.

Les Opens Start sont des tournois ouverts à tous, facile à organiser, ils peuvent avoir un caractère festif et / ou compétitif en fonction de ce que souhaite mettre en place l'organisateur. Pour pratiquer le 3x3, un joueur non licencié à la FFBB doit acheter un Pass Tournoi 3x3 ou une Licence Juniorleague / Superleague. Pour cela il faut suivre ce tutoriel.

L'Open Plus Access est un tournoi organisé par le Comité Départemental ou Territorial qui à son tour offre la possibilité de se qualifier à un Open Plus. Les vainqueurs de d'un Open Plus se verront offrir la possibilité de participer à l'Open de France.

La compétition de clubs 3x3 est ouverte à tous les clubs affiliés à la FFBB. La compétition de clubs se déroule en deux phases. La phase départementale que l'on nomme Series, sur cette phase il n'y a pas de limite d'équipes ou de nombre de journées. Un club peut aussi porter l'organisation d'une journée de ce type. Puis il y a la phase Régionale, le Master de région, qui est un tournoi rassemblant les champions départementaux et qui décerne le titre de champion régional.

Il y a également la possibilité de se lancer doucement dans la pratique du 3x3 par l'organisation de la journée nationale du 3x3. La Journée Nationale du 3x3 est organisée par l'ensemble des structures affiliées à la FFBB : Ligues Régionales, Comités Départementaux ou Territoriaux ou clubs et peut se dérouler en intérieur comme en extérieur. Pour être organisateur de cette journée, il suffit seulement de remplir un forms. Chaque année la FFBB désigne 3 dates en juin sur lesquelles cette journée peut être organisée. Chaque année, elle est organisée le troisième week-end de juin (vendredi, samedi et dimanche). Lors de cette journée, plusieurs

actions très simples peuvent être mises en place : animations, tournois, démonstrations, jeux avec le ballon…

Pourquoi se lancer dans le 3x3 :

- Le 3x3 est une pratique olympique
- Si un club n'a pas assez ou trop de joueurs pour du 5x5 il est simple de transformer la pratique et de créer des équipes 3x3
- Optimisation des créneaux, car le 3x3 se joue sur un demi-terrain seulement
- Pratique loisir simple à organiser
- Tournoi faisable entre joueurs d'un club et utilisateurs d'un playground
- Pratique simple à proposer aux écoles pour entre dans une démarche OBE.
- Valorisable dans sa demande de subvention.
- Facile de vendre la pratique aux entreprises.
- Un référent 3x3 est disponible pour les clubs dans chaque CD et LR

Le Basket-Ball en lien avec les établissements scolaires

L'Opération Basket École (OBE) a pour objectif de mettre en place un cycle basket au sein des écoles primaires et d'encourager la pratique physique et sportive des élèves. Grâce à un partenariat entre la FFBB, l'Éducation Nationale, l'USEP et l'UGSEL, un univers pédagogique spécifique a été développé, adapté à chaque cycle scolaire. Cette initiative permet aux établissements scolaires de bénéficier d'un accompagnement humain et technique important. Pour les clubs, l'OBE représente une opportunité de se faire connaître auprès du jeune public, de valoriser leur expertise, de favoriser l'arrivée de nouveaux licenciés et de peut- être faciliter l'accès à des équipements scolaires. C'est un réel outil de prospection de nouveaux licenciés pour les clubs. La réussite de cette action passe par une collaboration étroite entre les écoles, les clubs et les collectivités, notamment pour l'accès aux infrastructures sportives et le bon déroulement des séances.
Le dispositif des "2 heures de sport supplémentaires au collège", mis en place par l'État, constitue une opportunité précieuse pour rapprocher les collégiens éloignés de la pratique sportive d'une activité physique régulière, en particulier à travers des formats ludo-sportifs comme le basket. Ce programme, soutenu financièrement par l'État (à confirmer selon les modalités précises), peut s'inscrire sur toute l'année scolaire ou sur des cycles courts de 6 à 8 semaines, en fonction des créneaux disponibles dans les établissements et se déroule en temps périscolaire. Pour les clubs, y participer permet non seulement de promouvoir leur discipline auprès d'un jeune public, mais aussi de contribuer à la mission éducative et de lien social du sport. Afin de faciliter la mise en relation entre les clubs et les établissements sans les submerger d'appels, une plateforme de dépôt d'offres a été mise en place sur www.demarches-simplifiees.fr, où chaque club peut soumettre sa proposition via un formulaire guidé. Il est essentiel que la description de l'activité soit claire, précise et bien adaptée aux publics visés, à leurs attentes et aux compétences des intervenants. Ce dispositif permet ainsi de renforcer le rôle des clubs comme acteurs éducatifs de terrain, tout en offrant une porte d'entrée vers une pratique régulière et encadrée du sport pour les jeunes.

Les Bureaux des Élèves (BDE) sont des associations étudiantes présentes dans de nombreuses écoles, qu'elles soient publiques ou privées. Constitués sur la base du volontariat, ces groupes sont en recherche constante d'activités pour animer la vie étudiante. Cette dynamique représente une réelle opportunité pour les clubs sportifs, qui peuvent ainsi faire connaître leurs actions, accueillir de nouveaux licenciés, et renforcer leur présence auprès d'un public jeune et actif. C'est aussi un levier intéressant pour les collectivités, qui peuvent ainsi valoriser et animer leurs équipements extérieurs à moindre coût. Le budget nécessaire est généralement faible, ce qui facilite la mise en place d'actions communes. Pour cela, il suffit de se rapprocher des établissements supérieurs et de leurs BDE, puis de leur proposer une offre structurée d'animation, en mettant à disposition ressources matérielles et humaines. Les formats peuvent être variés : tournois, événements "after school", journées d'intégration, job

dating, ou encore événements de levée de fonds. Ces collaborations permettent de créer un lien fort entre le monde associatif sportif et la communauté étudiante, tout en dynamisant les espaces publics.

- Basket-ball pour les personnes en situation de handicap

Il est essentiel pour un club de rendre visible sa capacité à accueillir des personnes en situation de handicap, à la fois dans sa communication et dans son organisation. Cette démarche passe notamment par un affichage clair de l'inclusion, mais aussi par des partenariats concrets avec des structures spécialisées comme les MDPH (Maisons Départementales des Personnes Handicapées), dont le rôle est d'orienter, d'informer et d'accompagner les personnes handicapées dans leurs démarches de vie quotidienne, notamment l'accès au sport. Il est important de rappeler qu'un club ne peut légalement refuser une inscription en raison du handicap, au risque de faire face à des poursuites pour discrimination. Pour garantir un accueil adapté, il peut être pertinent de prévoir une personne référente ou un assistant dédié à l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Travailler avec des IME (Instituts Médico-Éducatifs) ou des ESAT (Établissements et Services d'Aide par le Travail) permet non seulement de proposer des activités inclusives, mais aussi d'accéder à des lieux de pratique supplémentaires. Par ailleurs, un partenariat avec ces structures peut donner accès à une subvention via le CPSF, tout en permettant de référencer le club comme structure accueillante.
La FFBB a mis en place plusieurs offre de pratique dont celle du Basket Inclusif. Le Basket Inclusif propose 4 formes de pratique : Basket Inclusif Debout, Basket Inclusif Partagé, Baskin et journée partagée. La FFBB encourage cette ouverture à toutes les formes de pratique, en intégrant des approches innovantes et inclusives du basket.

3. VALORISER SA STRUCTURATION, SON ENGAGEMENT ET SA FORMATION

Les clubs qui s'engagent dans une démarche de structuration et de développement de leur offre doivent être reconnus et accompagnés. Le système de labellisation mis en place par la Fédération permet de valoriser les structures dynamiques qui œuvrent pour la qualité de l'accueil, la formation des encadrants, l'engagement citoyen, et la diversité des pratiques proposées. Obtenir un label devient un gage de qualité, mais aussi un outil de communication et d'attractivité pour le club, auprès des collectivités, des partenaires, et bien sûr des pratiquants et leurs familles.
La Fédération Française de BasketBall (FFBB) s'engage activement en faveur de la responsabilité sociétale, une démarche de plus en plus soutenue par une population attentive aux enjeux de citoyenneté. Pour les clubs, c'est une véritable opportunité de sensibiliser le public, d'agir pour le bien commun, d'obtenir le label citoyen et d'attirer de nouveaux bénévoles ou licenciés. Cette dynamique peut s'initier en réunissant les licenciés et en ouvrant les actions à tous les volontaires, tout en communiquant largement sur les opérations de citoyenneté mises en place. Concrètement, cela peut prendre la forme d'un relais de ramassage de déchets, d'une opération seconde main pour recycler chaussures et équipements en bon état, ou encore d'une collecte de vêtements en partenariat avec des structures comme Le Relais. D'autres actions renforcent la cohésion sociale : tournois mixtes et intergénérationnels, journées de sensibilisation aux risques (dopage, nutrition, tabac, incivilités, violences, cyberharcèlement, bizutage…), ou collaborations avec les centres socioculturels et l'accueil de jeunes issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV). En s'inscrivant dans cette démarche citoyenne, le club devient un acteur clé du vivre-ensemble sur son territoire.

4. RESPONSABILITE SOCIETALE DES ORGANISATIONS (RSO)

Aujourd'hui, les clubs de basket ne sont plus seulement des lieux de pratique sportive. Leur rôle dépasse largement le cadre du terrain : ils sont aussi des acteurs de la vie locale, porteurs

de valeurs et de responsabilités envers leurs adhérents, leurs bénévoles et leur environnement.
S'engager dans une démarche de responsabilité sociétale, c'est reconnaître que le sport a un impact au-delà du jeu. Cela implique de promouvoir activement le respect, l'égalité, la prévention des violences et des discriminations, mais aussi de prendre en compte les enjeux environnementaux liés à l'organisation des activités sportives.
Les collectivités territoriales et les partenaires institutionnels ou privés accordent désormais une importance croissante aux démarches de responsabilité sociétale. Qu'il s'agisse de la lutte contre les violences et les discriminations, de la promotion de l'égalité ou de la transition écologique, ces thématiques sont devenues des critères majeurs dans l'accompagnement et le financement des associations et de leurs projets. Les clubs qui s'engagent dans ces actions répondent ainsi aux attentes des acteurs publics, de la société et renforcent leur légitimité et leur attractivité sur leur territoire.

OBSERVATOIRE
OFF_3X3_1 COMPÉTITIONS DE CLUBS 3X3
OFF_3X3_2 HOMOLOGUER UN TOURNOIS 3X3
OFF_3X3_3 EVENT MARKER
OFF_3X3_4 ORGANISER SA JOURNEE NATIONALE DU 3X3
OFF_VXE_7 BASKET INCLUSIF
POL_JEU_6 OPÉRATION BASKET ÉCOLE (OBE)
POL_RSO_1 UN BASKET SANS VIOLENCE
POL_RSO_2 UN BASKET RESPECTUEUX
POL_RSO_3 UN BASKET LAÏQUE
POL_RSO_4 UN BASKET MIXTE
POL_RSO_5 UN BASKET PERFORMANT SOCIALEMENT
POL_RSO_6 UN BASKET RESPONSABLE
POL_RSO_7 UN BASKET SAIN
POL_RSO_8 LABEL FFBB CITOYEN MAIF
POL_RSO_10 LE CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN
POL_RSO_11 VOTRE ENGAGEMENT SOCIETAL
POL_RSO_12 JEU DES 7 FAMILLES
FONCTION_STR_FON_2 LE REFERENT OU LA REFERENTE FAIR-PLAY
FONCTION_STR_FON_3 LE PARENT FAIR-PLAY
FONCTION_STR_FON_9 REFERENTS RESPONSABILITE SOCIETALE DES ORGANISATIONS
Page d'information Responsabilité Sociétale des Organisations

IV. UTILISER LE SPORT COMME LEVIER D'INSERTION SOCIALE

1. FAVORISER L'INSERTION SOCIALE

Le sport, et en particulier le basket-ball, peut être un outil efficace pour favoriser l'insertion sociale. Par leur ancrage local et leur capacité à mobiliser un large public, les clubs disposent d'un réel potentiel pour accompagner des publics fragilisés, éloignés en renforçant la cohésion sociale et en contribuant à l'égalité des chances.

Toutefois, utiliser le basket comme levier d'insertion sociale ne va pas de soi. Cela suppose une démarche structurée, des partenariats adaptés pour s'entourer, ainsi qu'une réelle volonté.
Ce guide a pour objectif d'aider les clubs à identifier les leviers dont ils disposent, à construire des projets d'insertion réalistes et à s'appuyer sur les acteurs compétents (collectivités, associations, structures d'insertion, entreprises). Il propose des repères méthodologiques, des exemples d'initiatives et des outils pratiques pour passer de l'idée à l'action.
L'insertion sociale désigne l'ensemble des démarches visant à intégrer ou réintégrer une personne dans la vie sociale, économique et professionnelle. Elle implique l'accès à un emploi, à la formation, à la santé, au logement, mais aussi à la culture, aux loisirs et à la vie associative. L'objectif est de permettre à chaque individu de trouver sa place dans la société, de créer du lien social et de retrouver une autonomie durable.
Face à ces enjeux, de nombreux appels à projets sont régulièrement lancés par les collectivités territoriales, l'État, les organismes publics et les fondations privées, afin de soutenir les initiatives qui articulent sport et insertion. Ces dispositifs encouragent la création de projets innovants dans les domaines de l'emploi, de l'éducation, de la santé, de la prévention des violences et de l'égalité des chances.
La FFBB a formalisé 4 niveaux d'engagements pour un club pour rentrer dans une démarche de performance sociale.

Identifier

Mettre en place une ou plusieurs actions permettant d'identifier des publics éloignés.

Exemple : lors de Centre Génération Basket, l'animation d'un playground, stages, actions pendant les vacances,…

Accompagner

Le club est structure pour proposer tout au long de l'année un accompagnement parfois individualisé à un groupe de public, qu'il détecte ou en réponse à des partenariats.

Exemples : disposer d'un coach d'insertion salarié du club.



Lever les freins

Mette en place au sein du club des actions visant à lever les freins (financier, connaissance,…).

Exemples : soutien au devoir, tutorat/mentorat, ateliers internes (cv,…),…

Créer le lien

Accentuer la portée de ses actions en développant des partenariats en dehors du club.

Exemple : labélisation les clubs s'engagent, Collaboration avec la mission locale,…

Le premier niveau vise à identifier des publics éloignés de la pratique et ainsi de leur permettre de découvrir le basketball et de créer les bonnes conditions pour les accueillir.

Fiche Action 1 :

Identifier et attirer des publics éloignés
Animer un play-ground

En faire un lieu de vie et de partage

Pourquoi ? :

1. Attirer de nouveaux pratiquants qui pourront devenir des licenciés
2. Favoriser l'intégration de nouveaux publics



Comment ? :

1. Avoir une approche globale du basketball ; intégrer la découverte des règles, de la technique dans un second temps
2. Aller vers les pratiquants (non licenciés) pour mieux connaître leur état d'esprit et leur mode de pratique
3. Transférer au quotidien des valeurs et des références citoyennes via un ou une coach
4. Créer du lien et de la mixité entre les pratiquants en favorisant l'éducation et l'intégration sociale
5. Programmer et organiser des créneaux (entraînements, stages, tournois, défis…)
6. Travailler avec les acteurs locaux (collectivités, maisons de quartier..)



Le second niveau a pour objectif de lever les freins d'accès pour les pratiquants qui souhaiteraient s'inscrire au sein d'un club suite à la participation à une activité sur un playground.

Fiche Action 2 :

Lever les freins : actions au sein du club
Soutien scolaire



Depuis le mois de mars, les jeunes du club de basket d'Hérouville bénéficient, le mercredi après-midi, d'une action de soutien scolaire, qui veut également leur donner le goût de la réussite. | OUEST-FRANCE

SOUTIEN SCOLAIRE ET/OU D'AUTRES ACTIONS SIMILAIRES (ex : mentorat de jeunes)

Pourquoi ? :

- Aider les jeunes à lever les freins à l'emploi et comprendre les principaux codes du monde professionnel
- Mettre en place des exercices d'entretien permet aux jeunes de faire le point sur leurs points forts, progressions et objectifs

Comment ? :

- Identifier au sein du club des profils en mesure d'assurer et d'encadrer le soutien scolaire
- Déterminer le niveau et analyser les besoins réels du jeune en matière d'apprentissage

Fiche Action 3 :
Lever les freins : actions au sein du club

Atelier pratique de préparation à l'emploi

(ex : CV et lettre de motivation, mécénat de compétences, etc).

Pourquoi ? :

- Réduire les inégalités scolaires et favoriser la réussite éducative des jeunes en difficulté scolaire
- Lutter contre le décrochage scolaire en utilisant le basketball comme outil de mobilisation

Comment ? :

- Identifier au sein du club des profils en mesure d'assurer et d'encadrer les ateliers pratiques de préparation à l'emploi
- Contacter des acteurs locaux (mission locale, France Travail) afin d'animer un créneau au sein du club pour les ateliers pratiques de préparation à l'emploi



Un moment en groupe pour apprendre les codes des entretiens | LA CRAVATE SOLIDAIRE

Le troisième niveau implique de travailler en réseau avec les acteurs locaux afin d'accompagner au mieux les publics éloignés à s'insérer socialement et professionnellement. Le basketball peut aussi être utilisé comme outil d'insertion auprès de personnes qui ne pratiquent pas dans un club comme lors de journée Job Dating.

Fiche action 4 :

Créer du lien avec les acteurs locaux
Organiser des journées emplois

Pourquoi ?

- Créer une dynamique sur les territoires pour l'insertion des jeunes par le sport
- Sensibiliser les entreprises à l'analyse des soft-skills dans le basketball
- Utiliser le basketball pour mettre en lumière les compétences des jeunes
- Collaborer avec les entreprises et d'autres acteurs (France Travail, Missions locales, …)
- Répondre à des demandes locales dans le cadre des clubs sportifs engagés
-

Comment ?

- Avoir une approche globale du basketball ; intégrer la découverte des règles, de la technique dans un second temps
- Faire le lien avec France Travail



Atelier Basket Santé lors d'un Job Dating | FFBB

Enfin le quatrième niveau est le plus abouti avec la création d'un poste de coach d'insertion par le sport au sein de la structure. Ce coach sera dédié à l'accompagnement de publics éloignés et proposera des séances sportives mais également des ateliers de développement personnel, de mise en réseau etc.

Fiche Action 5 :

Accompagner individuellement
Création d'un poste de Coach d'Insertion

Pourquoi ?

- Aider les jeunes à lever les freins scolaires et de l'emploi en utilisant le basketball
- Mettre en place un programme pérenne et adapté au jeune

Comment ?

- Former un animateur d'inclusion par le sport (85h) ou un coach d'inclusion par le sport (250 h)
- Mettre en place un parcours individualisé avec des temps collectifs :
  - Identifier les jeunes
  - Identifier, développer, renforcer et valoriser ces softs skills (travail en équipe, respect des consignes…)
  - Coconstruire son projet professionnel vers l'emploi, la formation ou encore l'entreprenariat
  - Travailler sur le développement personnel du jeune (confiance en soi, motivation, gestion des émotions…)



Fatima, Vanessa et Dylan membre du Programme Inclure par le sport, Guilhem Massip, Président de l'Elan, Béarnais Pau Nord-Est, et Jimmy AMETIS, coach d'insertion par le sport. | Elan Béarnais Pau Nord-Est

Le sport, et en particulier le basket, joue un rôle essentiel dans la performance sociale, en offrant un cadre propice au développement personnel et professionnel. Dans cette logique, le Plan d'Investissement dans les Compétences représente une opportunité que les clubs peuvent saisir pour accompagner les publics, notamment les jeunes, dans leur insertion socio-professionnelle. En se rapprochant des acteurs locaux et en obtenant un label de club sportif engagé, le club peut devenir un véritable acteur de terrain. Une collaboration étroite avec la Mission Locale, qui accompagne les jeunes dans leur parcours vers l'emploi, permet de renforcer cet engagement. Concrètement, entre juillet et septembre, le club peut organiser une fois par mois un job dating réunissant entreprises, écoles et demandeurs d'emploi locaux, tout en animant le playground le midi pour renforcer l'attractivité de l'événement. Des outils comme un mur des offres d'emploi, des ateliers de rédaction de CV et de lettres de motivation, ou encore des simulations d'entretien d'embauche sur les terrains, contribuent à faire du club un espace innovant de formation, de rencontre et d'insertion. Cette démarche ancre le sport dans une dynamique d'utilité sociale forte, au service du territoire.

- Devenir Club Sportif Engagé

De nombreux clubs mènent déjà des actions qui permettent de renforcer l'estime de soi, de recréer du lien social et de favoriser la remobilisation vers l'emploi. Pour répondre à ces enjeux, l'initiative « les clubs sportifs engagés » vise à permettre de passer de l'initiative individuelle locale à l'animation d'une communauté de clubs proposant de la pratique sportive non pour sa seule finalité compétitive mais aussi comme levier d'insertion professionnelle et sociale.

Cette initiative des clubs sportifs engagés poursuit 3 objectifs :

- Mobiliser les clubs sur l'ensemble du territoire national et les outiller pour multiplier le nombre de bénéficiaires d'actions d'insertion.
- Renforcer les liens entre les clubs sportifs engagés et les acteurs de l'emploi, de l'action sociale ou de la santé autour de projets communs.
- Permettre aux partenaires publics et privés d'identifier et de soutenir des clubs structurés autour d'un projet social.

Quels sont les avantages à rejoindre la communauté des clubs sportifs engagés ?



2. FAVORISER L'EMPLOI GRACE AU BASKET (STADE VERS L'EMPLOI)

Le "Stade vers l'emploi" est un dispositif innovant lancé par France Travail (anciennement Pôle emploi), en partenariat avec les fédérations sportives. Né initialement dans le milieu de l'athlétisme, il s'est progressivement élargi à d'autres disciplines, dont le basket-ball, grâce à la reconnaissance de l'impact social du sport. L'objectif de cette initiative est de favoriser la rencontre entre chercheurs d'emploi et recruteurs dans un cadre original, accessible et inclusif : celui du sport.
Le principe repose sur l'organisation de journées sportives au cours desquelles des matchs mixtes sont organisés entre employeurs et demandeurs d'emploi. Les participants sont anonymes : aucun signe distinctif ne permet d'identifier leur rôle professionnel. Ce fonctionnement favorise l'effacement des statuts sociaux et place chacun sur un pied d'égalité, recentrant la relation sur les valeurs humaines, la coopération et la performance collective.
Ces rencontres sportives permettent de révéler des compétences transférables essentielles dans le monde professionnel :

- Esprit d'équipe
- Persévérance

- Gestion du stress
- Leadership
- Communication non verbale
- Respect des règles et du cadre

Au-delà du terrain, ces journées sont complétées par des modules de coaching professionnel : simulations d'entretien, ateliers de préparation aux candidatures, bilans de compétences et valorisation des savoir-être. Ces activités permettent d'ancrer les bénéfices de la journée dans une dynamique d'insertion concrète.

Le "Stade vers l'emploi" agit ainsi comme un levier de remobilisation pour les personnes éloignées de l'emploi, en leur redonnant confiance, estime de soi et sentiment d'utilité sociale. Il permet aussi de créer des réseaux professionnels informels dans un cadre moins intimidant que celui de l'entretien classique, favorisant des échanges spontanés et authentiques.

Dans les quartiers prioritaires, où les jeunes peuvent se sentir exclus des circuits traditionnels de l'emploi, ces initiatives représentent une véritable opportunité de valorisation. Encadrées par des éducateurs sportifs formés à l'accompagnement social, elles permettent aux jeunes de développer des repères, une discipline et un projet personnel. Les clubs de basket, en particulier, jouent un rôle de premier plan dans cette dynamique d'inclusion. En tant qu'acteurs de proximité, ils deviennent des relais locaux de l'insertion professionnelle. Plusieurs clubs se sont engagés activement dans cette démarche, en lien avec les collectivités territoriales et les structures d'accompagnement :

- SLUC Nancy Basket : mise en place d'ateliers d'insertion autour de la pratique sportive,
- ASVEL Basket (Villeurbanne) : développement de projets citoyens avec des coachs socio-sportifs et des entreprises locales,
- Nanterre 92 : organisation de stages et d'événements de sensibilisation à l'employabilité dans les quartiers environnants,
- BCM Gravelines-Dunkerque : interventions dans les collèges REP+ et accompagnement personnalisé via le sport.

Ces clubs travaillent en collaboration avec des coach socio-sportifs dans le cadre du dispositif des Clubs Sportifs Engagés, des professionnels formés pour accompagner les bénéficiaires à travers une approche globale, mêlant sport, orientation, développement personnel et suivi professionnel.

En conjuguant énergie sportive, engagement social et réseau économique, le "Stade vers l'emploi" et les clubs engagés démontrent que le sport est bien plus qu'un loisir : c'est un outil stratégique d'inclusion et de transformation sociale.

Les clubs de basket engagés dans ce dispositif jouent un rôle clé. En accueillant ces journées dans leurs installations, en mobilisant leurs réseaux, et grâce à la présence de coachs socio-sportifs formés, ils deviennent des relais locaux d'inclusion professionnelle.

Ces coachs, à la croisée des mondes sportif et social, sont essentiels pour accompagner les publics, favoriser la remobilisation, créer un cadre bienveillant et orienter les participants vers d'autres dispositifs ou opportunités. Par leur engagement, les clubs ne sont plus seulement des lieux d'entraînement, mais des espaces citoyens, moteurs d'un projet d'insertion durable et accessible.

3. ROMPRE L'ISOLEMENT PAR LA PRATIQUE SPORTIVE

La pratique sportive constitue un puissant levier de lutte contre l'isolement social, en particulier pour des publics fragilisés comme les chômeurs de longue durée, les personnes en situation de handicap, les seniors, les migrants ou encore les jeunes en rupture. En intégrant un club ou une activité sportive régulière, ces publics accèdent à un cadre structurant, bienveillant et accessible, qui favorise des rencontres humaines authentiques et la création de liens sociaux durables. Sur le terrain, le sport renforce le sentiment d'appartenance à un groupe, élément essentiel à l'intégration dans une communauté locale. Il devient un espace de socialisation, où chacun peut exister, être valorisé et se sentir utile.

Au-delà de l'aspect physique, l'engagement sportif permet de lutter activement contre la solitude et de prévenir les risques psychosociaux associés à l'isolement, tels que la perte

d'estime de soi, l'anxiété ou la dépression. En participant à des séances collectives, les individus développent naturellement des compétences relationnelles précieuses — coopération, solidarité, respect, communication — tout en reprenant confiance en leurs capacités sociales. Ces moments de partage deviennent également une porte d'entrée vers d'autres dispositifs d'accompagnement, via les réseaux partenaires créés au sein des clubs (associations d'insertion, missions locales, maisons de quartier, CCAS, etc.).
Certains clubs de basket engagés vont encore plus loin en mettant en place des programmes spécifiques d'accueil pour ces publics : créneaux dédiés, activités adaptées, intervention de coachs socio-sportifs formés, ou encore partenariats avec des structures sociales pour accompagner au mieux les bénéficiaires. Ce type d'action montre que les clubs ne sont pas uniquement des lieux de performance sportive, mais de véritables acteurs de lien social et d'inclusion, capables d'agir concrètement contre les inégalités et l'isolement.

4. PREVENIR ET COMBATTRE LES VIOLENCES PAR LE SPORT

Le sport est un formidable outil éducatif, qui peut contribuer activement à la prévention et à la lutte contre toutes les formes de violences. Sur le terrain comme en dehors, il favorise l'apprentissage du respect des règles, de l'autre, des arbitres, des coéquipiers et des adversaires. En intégrant un cadre structuré, les pratiquants apprennent à canaliser leurs émotions, à exprimer leur agressivité de manière encadrée et à se confronter à la frustration dans un espace sécurisé. Le jeu collectif permet aussi de développer des compétences essentielles comme la gestion des conflits, le contrôle de soi, la communication non violente ou encore l'empathie.
Dans ce contexte, le rôle des encadrants est fondamental. C'est pourquoi la FFBB propose des actions de formation et de sensibilisation à destination des éducateurs sportifs, afin de les aider à repérer les signaux faibles liés aux situations de harcèlement, de violences ou de discriminations. Ces formations abordent également les postures éducatives à adopter pour prévenir les dérives et garantir un cadre bienveillant dans les clubs. Des interventions de prévention sont aussi mises en place auprès des jeunes licenciés, autour de thématiques comme les violences sexistes et sexuelles, le harcèlement, le racisme ou encore les discriminations liées à l'orientation sexuelle ou au handicap.

5. LES OUTILS POUR PREVENIR LES VIOLENCES SEXUELLES

En 2021, la FFBB a réalisé un module d'information de prévention des violences en accès libre afin de permettre à l'ensemble des acteurs/trices (joueurs/ses, officiel·les, dirigeant·es, parents etc.) de se sensibiliser. Ce module de moins de 30 minutes est ouvert à toutes et tous.
En juin 2021, la FFBB a adressé par voie postale à chaque ligue régionale des kits de sensibilisation de l'association CAPA à distribuer à chaque club. Ces kits se compose d'un guide de sensibilisation à destination des jeunes, d'un guide de prévention à destination des encadrants et d'une affiche. Ils permettent de mettre en place des temps de sensibilisation. Ces kits sont disponibles au format numérique sur eFFBB.
Le Ministère chargé des sports met également à disposition une boîte à outils avec :

- Une fiche pour les mineurs victimes de cyberharcèlement
- Une fiche pour les majeurs victimes de cyberharcèlement
- Une affiche Zéro tolérance pour les violences

6. LES OUTILS POUR PREVENIR LES INCIVILITES

En 2023, la FFBB a décidé de faire de la lutte contre les incivilités, une cause nationale. A la suite de la consultation de près de 1 000 personnes issues de clubs, comités et ligues, la FFBB a élaboré un plan d'action. L'une des propositions de ce plan est la mise en place d'une boîte à outils pour les structures. C'est pourquoi, un second e-learning a vu le jour, afin d'apprendre les bons réflexes à adopter pour mettre en place une démarche de prévention au sein de sa structure et savoir réagir en cas d'incivilités.

Après le module sur les violences mis en ligne la saison dernière, la FFBB propose de se sensibiliser à la prévention des incivilités. Cet outil permet une nouvelle fois à l'ensemble des acteurs/trices (joueurs/ses, officiel·les, dirigeant·es, parents etc.) d'apprendre les bons réflexes à adopter pour mettre en place une démarche de prévention dans sa structure et savoir réagir.
Créer des espaces sécurisants dans les clubs ne se résume pas à une règle affichée : cela implique un engagement collectif pour construire un environnement dans lequel chaque pratiquant se sent écouté, respecté et protégé. Cela passe par des messages clairs portés par les dirigeants, la mise en place de référents ou de cellules d'écoute, des règles de vie partagées, ainsi qu'un encadrement formé et attentif. L'objectif est de faire du club un lieu où chacun peut s'épanouir sans crainte, quels que soient son origine, son genre, son orientation ou ses fragilités.
Dans les territoires, les clubs peuvent aussi devenir des acteurs de médiation sociale, en intervenant auprès de jeunes exposés à des environnements conflictuels ou à des contextes de violence. Le sport permet alors de rétablir le dialogue, de recréer du lien et d'offrir des repères. Cette dynamique nécessite un travail en réseau avec les institutions locales : services sociaux, justice, éducation nationale, police ou encore associations spécialisées. Les coachs socio-sportifs jouent ici un rôle clé dans la prévention, la détection précoce des situations à risque et l'accompagnement des jeunes. En s'impliquant dans cette démarche, les clubs de basket participent activement à la construction d'un sport plus sûr, plus inclusif et porteur de valeurs fortes.

7. REPONDRE AUX ENJEUX D'ECO-RESPONSABILITE

Les clubs, en tant qu'acteurs de terrain, ont un rôle concret à jouer pour limiter leur impact sur l'environnement et sensibiliser leurs membres aux bons gestes. Cela passe par des actions simples mais efficaces : réduire les déchets, encourager les mobilités douces, économiser les ressources, ou encore repenser l'organisation de ses événements.
La pratique du sport en général génère des déchets sportifs qui, quand ils sont pris à l'échelle d'un réseau, constituent une quantité importante qui n'est souvent pas bien triée et donc pas bien traitée par la suite. La mobilisation des clubs permettra d'assurer une gestion responsable des matériels sportifs usagés.
Le ministère des Sports et des Jeux olympiques et Paralympiques, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Fédération Française de BasketBall (FFBB) se sont associés à Ecologic depuis 2023 afin d'expérimenter des points permanents de collecte des Articles de Sports et de Loisirs (ASL). Cette opération portée au niveau national vise à inciter les structures à sensibiliser les publics sur la dimension écologique.

8. LE JEU DES 7 FAMILLES

La Fédération française de basketball a créé un jeu des 7 familles pour animer des temps de sensibilisation sur les sujets sociétaux et environnementaux auprès des jeunes tout en leur permettant de s'amuser et de développer leur esprit d'équipe.
Chaque famille de cartes représente une thématique spécifique : le basket sans violence, le basket respectueux, le basket laïque, le basket mixte, le basket pour tous, le basket responsable et le basket sain. Chaque carte du jeu est associée d'une carte explicative pour accompagner au mieux les encadrant·es dans l'animation de ce jeu. Ainsi, les éducateurs/trices peuvent poser des questions pour créer le débat autour des thématiques.
En 2024, la Fédération a fait le choix d'offrir un jeu par club en remettant le nombre de jeu correspondant à chaque comité départemental ou territorial. Il est également disponible à l'achat au prix de 5 € l'unité sur le site de la boutique de la Fédération.

POL_RSO_1 UN BASKET SANS VIOLENCE
POL_RSO_6 UN BASKET RESPONSABLE
POL_RSO_12 JEU DES 7 FAMILLES
FONCTION_STR_FON_2 LE REFERENT OU LA REFERENTE FAIR-PLAY
FONCTION_STR_FON_3 LE PARENT FAIR-PLAY
FONCTION_STR_FON_13 COACH SOCIOSPORTIF
STR_STR_21 CLUBS SPORTIFS ENGAGES

V. DEVELOPPER ET INVESTIR LES LIEUX DE PRATIQUE

1. AMELIORER L'ACCES AUX SALLES DE BASKET

Mobilisation des acteurs locaux

- Créer un collectif local du basket amateur : regroupement de clubs, parents, éducateurs et collectivités pour porter ensemble les demandes.
- Plaidoyer auprès des élus : argumenter sur l'impact social, éducatif et sanitaire du sport amateur pour obtenir plus de soutien.
- Valoriser la demande : organiser des événements ouverts (tournois, portes ouvertes, démonstrations) pour montrer le dynamisme et la nécessité d'espaces.

Communication et sensibilisation

- Campagnes locales : Sensibiliser à l'insuffisance de structures
- Données d'usage : collecter des statistiques sur la fréquentation, les besoins non satisfaits, pour appuyer les démarches.

2. OPTIMISER LE RANGEMENT DE SON MATERIEL

Évaluer et trier le matériel existant

- Inventaire : listez tout le matériel (ballons, chasubles, cônes, cerceaux, trousses de secours, etc.)
- État du matériel : jetez ou réparez ce qui est inutilisable.
- Catégoriser : regroupez par type d'usage (entraînement, match, premiers secours, arbitrage, etc.).

Organiser l'espace de rangement

Objectif : définir une place précise pour chaque matériaux, facile à identifier et à atteindre :

- Étagères : pour les ballons, boîtes, trousses, etc.
- Bacs/caisses : étiquetés pour petits équipements (sifflets, pompes, scotch…)
- Paniers à roulettes ou chariots : pour transporter facilement les ballons.
- Crochets muraux ou barres suspendues : pour suspendre chasubles ou filets.
- Zone dédiée aux objets urgents (trousse de secours, défibrillateur, extincteur…)

Mettre en place des règles simples

- Système de rangement : affichez un plan ou une charte visuelle dans le local.
- Responsables tournants (ou référent) pour vérifier après chaque séance.
- Impliquer les joueurs (jeunes et adultes) : responsabiliser chacun.

Gagner du temps avant/après les séances

- Préparer à l'avance des kits d'entraînement (ballons + plots + chasubles) par catégorie d'âge ou séance.
- Avoir une checklist rapide pour l'ouverture/fermeture du local (vérifier pompes, ballons, trousse…)

3. DEVELOPPER L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES

Les collectivités apportent de plus en plus une vigilance à l'aménagement des espaces publics sportifs et de leur occupation. C'est le cas par exemple de la ville de Paris qui a créé un guide Genre et Espace Public (en mai 2021).

"Le droit à la ville"

Le droit à la ville est la capacité à participer activement, c'est à-dire à faire valoir son point de vue et ses besoins concernant l'urbanisme, la qualité des transports, la gestion urbaine et la libre circulation (Lefebvre, 1968).
En résumé, il s'agit du droit d'être dehors, en toute sécurité, partout dans la ville, de jour comme de nuit, pour se promener ou pour des raisons utilitaires (Guide Genre et Espace public, 2021).
En d'autres termes, il s'agit d'un enjeu majeur que de permettre à chaque public d'avoir accès aux équipements sportifs en toute sécurité, à tout moment et dans les meilleures conditions.

Le sentiment de sécurité

Selon une étude menée par Ipsos, en France 80% des femmes ont déjà été victimes de harcèlement sexuel dans les lieux publics (International Survey on Sexual Harassment in Public, 2021).
Parmi les comportements les plus représentés, les regards fixes, insistants, les gestes inappropriés et non désirés (57%), les commentaires et blagues à connotation sexuelle (52%).
Ces comportements expliquent que 21% des femmes âgées de [14 à 29] se sentent en insécurité dans leur quartier ou village et qui amènent 22% d'entre elles à renoncer à sortir de leur domicile pour des raisons de sécurité (INSEE, 2019).
Cette réalité qu'elle soit vécue ou crainte freine le développement de la pratique des femmes en extérieur. Ce sentiment d'insécurité peut faire ressentir un manque de légitimité d'occuper l'espace qu'il s'agisse du terrain ou de l'espace public le temps de s'y rendre. Il est primordial de veiller à l'aménagement des espaces extérieurs pour réduire ce sentiment d'insécurité. Cela peut prendre plusieurs formes : veiller à l'éclairage des espaces, à ce que le terrain soit bien desservit par les transports, proposer des espaces de vie autour etc.

Respecter les lois concernant la sécurité

Les terrains homologués pour la pratique en extérieurs sont ceux classés T3. Ces terrains offrent toutes les dispositions obligatoires pour la tenue d'un match officiel selon les règlements de la FFBB : revêtement, paniers, traçages du terrain et distances de sécurité.
Les adaptations à prévoir :

- Tableau de scores extérieur mobile avec chronomètre, score et le témoin d'arrêt du chronomètre ;

- Table de marque amovible avec point électrique à proximité pour le tableau d'affichage ;
- Ensemble de chaises et de bancs pour accueillir les équipes et les spectateurs ;
- Vestiaires ou espace fermé pour se changer ;
- Supports pour se protéger de l'ombre (tonnelles, chapiteaux…).

Nous recommandons l'utilisation de terrains extérieurs accolés à des infrastructures sportives existantes (gymnase, complexe sportif…) dans l'optique de bénéficier des équipements comme les vestiaires, les toilettes et un point d'eau.

- Autres lieux de pratique

La pratique du basket ne se limite pas toujours aux terrains ou gymnases traditionnels. Elle peut également s'adapter à des lieux non spécifiques, tels que les salles des fêtes, les salles de classe, les espaces libres communautaires ou même les parcs. Cette flexibilité permet d'élargir l'accès à la pratique sportive, notamment dans les zones où les infrastructures dédiées sont rares ou saturées. En investissant ces espaces divers, le club peut toucher de nouveaux publics, dynamiser la vie locale et créer des moments de pratique plus conviviaux et accessibles à tous.
Par exemple, le BaskeTonik et le Basket Bien Être peuvent se pratiquer dans une salle de danse, le Micro-Basket peut se pratiquer dans une salle des fêtes, les activités d'insertions sociales peuvent s'organiser dans des parcs ou autres espaces publics. De plus, dans un gymnase, vous pouvez également proposer deux pratiques sur un même créneau, par exemple, le Micro-Basket et le Basket Santé ou encore le Micro-Basket et le BaskeTonik. Enfin, la nouvelle offre de pratique Basket Bien Être peut être organisée sur un même créneau que les pratiques citées précédemment.

STR_EQU_3 CRÉER UN PLAY-GROUND
STR_STR_27 LA RELATION AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES
STR_STR_34 LA RELATION AVEC SA MAIRIE

VI. ANIMER ET ACCROITRE SON ACTIVITE BASKET

La saturation des infrastructures est à ce jour une problématique nationale, l'exploitation de terrains extérieurs de salle non destinées à la pratique du basket et l'optimisation de l'utilisation d'un gymnase permet d'augmenter sa capacité d'accueil, son nombre de créneaux ainsi que son offre de pratique.

1. OPTIMISER L'UTILISATION DES PLAYGROUND

Investissements dans des nouvelles infrastructures :

- Création de terrains semi-couverts/extérieurs : moins coûteux que des gymnases traditionnels, mais utilisables une bonne partie de l'année.
- Modules sportifs démontables ou mobiles : terrains modulaires temporaires, etc.

- Appui aux projets associatifs : encourager les clubs à monter des projets d'extension ou de rénovation avec soutien public/privé.

Il existe différents types de playground utilisables pour la pratique du playground :

- Playground 3x3 : basé sur des normes règlementaires. Il existe parfois un seul terrain 3x3 et parfois 2 terrains 3x3 face à face, ce qui donne un terrain 5x5.
- Playground non normé, s'adaptant à son environnement : certain playground sont construit de manière à se fondre avec les contraintes environnementales comme l'espace entre deux immeubles.
- Stade multisports : Largement présents sur le territoire, représentent une véritable opportunité pour encourager la pratique sportive en extérieur. Ces terrains multisports permettent à la fois la pratique de sports collectifs et individuels, dans un cadre libre et généralement bien entretenu. Leur utilisation offre un environnement différent pour organiser des rencontres sportives, des animations ou simplement se retrouver autour du sport. En France, on recense 25 282 stades multisports répartis dans 10 276 communes, soit 29 % des communes équipées au minimum d'une telle infrastructure sur les 34 875 existantes. Cela montre l'ampleur du maillage territorial et souligne le potentiel d'actions à mener sur ces espaces accessibles à tous. Investir ces lieux permet non seulement de dynamiser la vie locale, mais aussi de créer du lien social autour de la pratique sportive.
- Shooting zone : un ou plusieurs paniers disponibles, sans traçage ou limitation de terrain.

Tous ces playground sont référencés dans la base du ministère : DATA ES. Nous identifions à ce jour 8 240 playground de basket praticable dans l'ensemble des territoires français.
Les playgrounds, en grande majorité libres d'accès, sont des espaces de pratique ouverts à tous. Il est donc essentiel de savoir les partager de manière intelligente et respectueuse, en accord avec les valeurs du basket. Cette approche de partage peut représenter une réelle opportunité pour les clubs locaux. En effet, une présence régulière et bienveillante sur ces terrains permet non seulement de faire connaître le club, mais aussi d'entrer en contact avec les pratiquants « libres » qui n'ont pas forcément de lien avec une structure officielle. C'est également un moyen de leur faire découvrir la dynamique d'un club, ses activités et ses valeurs. Enfin, cette relation de confiance facilitera la gestion des créneaux en cas de privatisation ponctuelle des playgrounds, en instaurant un dialogue constructif entre tous les usagers.

o Prudence aux nuisances d'un playground :

- Pollution sonore :

Le bruit est un phénomène acoustique produisant une sensation auditive considérée comme désagréable ou gênante. Les nuisances sonores peuvent avoir des répercussions sur la santé et la qualité de vie de l'Homme.
Comment limiter ? Implanter le playground a une certaine distance des habitations. Adapter le type de sol du terrain : utiliser un sol permettant de réduire le bruit des rebonds des ballons. Instaurer un règlement pour limiter le volume sonore (musique, cris…) à partir d'une certaine heure.

- Pollution :

Dégradation de l'environnement par des substances ou déchets.
Comment limiter ? Installer des poubelles à proximité et/ou bordure de terrain. Effectuer une collecte des poubelles régulièrement. Limiter l'utilisation de pesticides contre les mauvaises herbes.

- Nuisances lumineuses :

C’est à la fois la présence nocturne anormale ou gênante de lumière et les conséquences de l'éclairage artificiel nocturne sur la faune, la flore, les écosystèmes ainsi que les effets suspectés ou avérés sur la santé humaine.
Comment limiter ? Instaurer un règlement pour limiter l’ajout d’éclairage. Eteindre toutes les lumières à partir d’une certaine heure. Orienter les lampadaires de manière à gêner le moins possible les habitations voisines.

- Nuisance humaine :

Tout facteur qui constitue un préjudice, une gêne pour la santé, le bien-être, l'environnement. Sur certains playground, nous pouvons retrouver des utilisateurs organisant des soirées improvisées et cela peut causer une gêne pour l’environnement.
Comment limiter ? Interdire l’accès au terrain à partir d’une certaine heure. Fermer l’accès du terrain (si possible). Effectuer des rondes nocturnes.

- Volonté de nuire :

C’est l’intention délibérée de causer un dommage à autrui
Comment limiter ? S’entourer du personnel municipal pour effectuer des rondes, Mise en place de sanctions en cas de nuisance. Assurer une animation régulière du terrain. Mettre en place un système de communication régulière entre les utilisateurs.

2. PROMOUVOIR LES DIFFERENTES FORMES DE PRATIQUE DU BASKET

o Les différentes variantes des pratiques du basket

En plus de l’offre de pratique fédérale (5x5, 3x3 et VxE), que vous pouvez découvrir dans la partie “Développement des offres de pratiques (compétitives et non compétitives), il existe une multitude de variantes.
Ces différentes variantes peuvent être pratiquer sur déférents types de terrains :

- Le 1 contre 1 : Deux joueurs s’affrontent sur un seul panier. Chacun tente de déjouer son défenseur par ses capacités techniques et physiques. Le crossover et la capacité à se créer un espace pour tir ou s’avancer vers le cercle, l’adresse au tir, la capacité à feinter son adversaire, et l’athléticité sont ici de véritables atouts.

- Le H.O.R.S.E : Les uns après les autres, les joueurs effectuent des tricks shots (ou tirs acrobatiques) nécessitant souvent une gestuelle plus complexe qu’à l’habitude). Lors que le trick shot est validé par un panier marqué, les autres essaient de reproduire le même geste. S’ils échouent, ils perdent un point (Wielgus et Wolff, 1980)

- Le Tour du monde ou Around the world en anglais : Différents spots de tirs sont désignés autour de la raquette et parfois à l’intérieur ou au niveau de la ligne à trois points (généralement, on retrouve entre 7 et 10 spots). La victoire est attribuée au basketteur qui réussit tous ses tirs le premier.

- Le 21 et la Banque : Formats de concours dont le but est d’atteindre ou de ne pas perdre un nombre précis de points. Prend souvent la forme d’un concours de tirs. Si le joueur marque, il gagne des points. Pour la Banque, chaque joueur qui marque un trois points ajoute des unités « à la banque ». Le joueur suivant doit ensuite lui aussi marquer pour éviter d’engranger les unités accumulées dans « la banque » au risque de… faire banqueroute.

- Le jeu américain (seul contre tous) : Un basketteur tente ici de battre plusieurs défenseurs à la fois afin de marquer et d’atteindre un nombre de points individuellement. Ce jeu fait notamment pleinement partie de la culture des playgrounds de la ville de New York.

Vous disposez aussi des pratiques autour de l'insertion sociale que vous trouverez détaillé dans la partie " Utiliser le sport comme levier d'insertion sociale"

- Le basket entreprise

Le recrutement, le bien-être et la fidélisation des employés sont des enjeux majeurs pour une entreprise, le sport en entreprise facilite cela. En effet, la pratique régulière du sport contribue à améliorer la santé physique et mentale des salariés, accroît leur motivation et leur productivité, tout en favorisant la cohésion d'équipe. Donner l'accès à une pratique sportive à ses salariés permettra de lutter contre la sédentarité et les troubles musculo-squelettiques.
De plus, les employeurs pourraient bénéficier d'avantages financiers en mettant à disposition des équipements sportifs ou en finançant des activités physiques, ce qui pourrait entraîner des exonérations de cotisations sociales. Les programmes de sport en entreprise ont démontré une augmentation de 11 % de la motivation et de 16 % de l'équilibre de vie des employés.
Voici deux études permettant de développer sa connaissance sur l'impact du sport en entreprise : Etude QVTC_2023_Gymlib.pdf et Etude Medef.
Pour le club, cela représente aussi une opportunité de faire connaître ses activités et d'accueillir de nouveaux licenciés. La démarche consiste à construire un partenariat entre le club local et les entreprises du secteur, en proposant par exemple des séances de basket aux employés sur un terrain voisin, avec un soutien matériel, financier ou marketing de l'entreprise.
Il est possible de contacter ces entreprises grâce aux collectivités territoriales et de s'appuyer sur des structures comme les hoops qui proposent des offres adaptées.
Le Basket-ball Entreprise peut être proposé même s'il n'y a pas d'accès à un terrain. Effectivement l'offre de pratique du basket-ball peut être adaptée pour être pratiquée dans une salle de réunion ou des bureaux. Le basket-ball ne se cantonne plus uniquement à un gymnase et des paniers à 3,05 mètres.
Parmi les actions concrètes envisageables, il serait possible d'organiser un tournoi réunissant les partenaires du club en fin de saison ou permettant à une entreprise d'affronter ses clients ou ses partenaires, de réserver un créneau spécifique sur un playground ou dans l'équipement à destination des entreprises, ou encore de proposer la privatisation d'un terrain pour des événements de team building.

3. FACILITER LA GESTION ET L'ORGANISATION DES CRENEAUX

Disposez d'un planning avec tous les créneaux exploitables de chaque salles et terrains (terrains non normés compris) va permettre d'avoir une vision d'ensemble et ainsi de planifier correctement et de façon optimale tous les entrainements. Dans cette planification il faut également prendre en compte la disponibilité de l'équipe bénévole et/ou des salariés pour animer ces temps.

4. OPTIMISER L'UTILISATION D'UN GYMNASE

Un gymnase peut facilement être diviser en plusieurs parties pour permettre l'organisation de plusieurs entrainements. Effectivement selon le nombre de paniers disponibles et l'espace hors terrain exploitable vous pouvez proposer plusieurs activités sur un même créneau. Même dans un petit gymnase avec seulement 2 paniers et aucun surplus d'espace vous pouvez transformer le terrain en deux terrains 3x3, vous pouvez créer de la mixité dans les entrainements ou encore proposer des entrainements spécifiques autour de la préparation physique ce qui permet d'accueillir un plus grand nombre de personne sur un même espace.

3 axes principaux :

- Meilleure gestion des créneaux horaires : mettre en place un système de réservation en ligne (ex. : plateforme numérique partagée entre clubs, écoles, collectivités).
- Créneaux partagés : encourager les partenariats entre clubs, écoles et collectivités pour mutualiser l'utilisation des gymnases.

- Allonger les heures d'ouverture : négocier avec les municipalités pour ouvrir les salles en soirée ou le week-end.

Il est possible de proposer deux pratiques sur un même terrain au cours d'un même créneau : le Micro-Basket et le Basket Santé ou encore le Micro-Basket et le BaskeTonik. De plus, la nouvelle offre de pratique Basket Bien Être peut être organisée sur un même créneau que les pratiques citées précédemment.

5. ENCOURAGER L'ADHESION ET LA PRISE DE LICENCE

Autour de chaque club, se trouvent des pratiquants et des pratiquantes non licenciés et qui ne connaissent pas forcément les associations sportives de leur localité. Ces pratiquants sont des prospects et le club peut, via différentes activités, les convier à découvrir et même à rejoindre le club. Il faut être prudent lors de ces différentes activités. Effectivement, il faut être certain d'être assuré.

Comme stipulé dans l'article 8 des Statuts de la FFBB : « *Des activités définies par les règlements fédéraux peuvent être ouvertes aux personnes qui ne sont pas titulaires de la licence*. »

Toutes les demandes de sollicitation d'assurance seront confirmées par l'assureur lui-même. Vérifier que son opération est bien assurée. Instauré une charte d'accueil lors d'événements avec des pratiquants non licenciés. Se renseigner sur l'assurance grâce à la page dédiée sur le site de la FFBB Assurances | FFBB.

Observatoire
STR_EQU_3 CRÉER UN PLAY-GROUND
OFF_VXE_3 MICRO BASKET (MB)
OFF_VXE_4 Basket Bien Être (BBE)
OFF_VXE_5 BASKET TONIK (BTK)
OFF_VXE_6 BASKET TONIK FORME
OFF_VXE_2 BASKET SANTÉ (BS)
STR_EQU_1 Préparer le classement de son installation
STR_EQU_2 Classer une installation en tant que comité
STR_STR_3 Paiement dématérialisé des licences

VII. COOPERER ENTRE CLUBS DANS UN BUT DE DEVELOPPEMENT

1. CONTRIBUER ENSEMBLE A L'ANIMATION D'UN TERRITOIRE COHERENT VIA LE DISPOSITIF DES CTC

Face aux enjeux de structuration, de mutualisation des ressources et de dynamisation de la pratique, la coopération entre clubs apparaît comme une réponse concrète et adaptée. Dans cette logique, la FFBB a mis en place le dispositif des CTC – Coopérations Territoriales de Clubs, qui permet à plusieurs structures de s'unir dans un but commun : contribuer ensemble à l'animation et au développement d'un territoire basket cohérent. Ces regroupements ne remettent pas en cause l'identité propre de chaque club, mais favorisent une logique de projet collectif au service de l'ensemble des licenciés.

Le dispositif des CTC repose sur une convention signée entre clubs, encadrée par un règlement de la FFBB. Il permet la mise en place d'actions mutualisées : création d'équipes

communes (jeunes ou seniors), organisation partagée des entraînements, planification conjointe d'événements ou de stages, mutualisation des entraîneurs ou des installations, actions de formation ou d'insertion, développement de nouvelles pratiques comme le 3x3 ou le basket santé. Il vise à renforcer la qualité et la cohérence de l'offre sportive sur un territoire, en tenant compte des besoins spécifiques de chaque structure et des réalités locales.
Ce modèle favorise aussi la solidarité entre clubs de tailles différentes : un club plus structuré peut accompagner un club en difficulté sur le plan technique, administratif ou organisationnel. Il s'agit d'un véritable levier de développement durable du basket, qui encourage la coopération plutôt que la concurrence entre structures voisines. Le dispositif permet également une meilleure lisibilité pour les institutions, qui voient dans les CTC des interlocuteurs organisés et porteurs de projets territoriaux.
Dans les territoires dits carencés, où l'on observe un manque de moyens humains, matériels ou financiers, ainsi qu'un tissu associatif parfois fragile, la dynamique des CTC prend tout son sens. En encourageant les clubs à unir leurs forces, ce dispositif permet de mutualiser les ressources, de rompre l'isolement des structures les plus vulnérables et de garantir un accès équitable à la pratique du basket pour tous. En travaillant ensemble, les clubs peuvent construire une offre sportive plus cohérente, plus stable et plus inclusive, au bénéfice des licenciés et du dynamisme territorial. Les CTC deviennent ainsi un outil stratégique pour le développement du basket dans des zones où l'action collective est souvent la seule voie possible pour progresser durablement.

2. POURSUIVRE ENSEMBLE DES OBJECTIFS DE PRATIQUES COMPETITIVES VIA L'UNION

Dans une logique de structuration et de performance, l'union de clubs permet de mutualiser les ressources humaines, matérielles et sportives afin de construire une offre de pratique compétitive pérenne et ambitieuse. Elle constitue un levier stratégique pour permettre à plusieurs clubs de proposer un niveau de jeu plus élevé, notamment en regroupant les meilleurs éléments dans des catégories ciblées, et en s'appuyant sur un encadrement renforcé. Cette coopération à long terme favorise également la mise en place d'un véritable projet sportif partagé, dans le respect des identités de chacun, et en cohérence avec les objectifs de développement fixés par les clubs et les structures fédérales (Comité, Ligue, FFBB).

3. PLUS SIMPLE ET PONCTUEL PERMETTANT AUX CLUBS DE REPONDRE A UN MANQUE CONJONCTUREL DE LICENCIES VIA L'ENTENTE

L'entente entre clubs constitue une solution souple et temporaire permettant de pallier un déficit ponctuel d'effectifs dans une ou plusieurs catégories. Elle offre ainsi la possibilité à des jeunes ou des seniors de continuer à pratiquer en compétition malgré un effectif insuffisant dans leur club d'origine. Ce type de coopération est particulièrement adapté aux contextes ruraux ou aux zones à faible densité de licenciés, tout en facilitant la dynamique de jeu, la fidélisation des pratiquants et la continuité des parcours sportifs. L'entente peut également servir de première étape vers une coopération plus structurée si les clubs le souhaitent à terme.

STR_STR_6_LES UNIONS
STR_STR_7_ENTENTE ENTRE CLUBS

VIII. ACTIVITE DE BENEVOLAT

Le bénévolat constitut un pilier fondamental du fonctionnement et du développement des clubs. C'est l'âme de toute association. Sans lui, pas de vie de club, pas d'évènement, pas de lien social. Pourtant la difficulté est la même partout : les bénévoles sont moins nombreux, moins disponibles, parfois moins engagées dans la durée. Il devient donc essentiel de structure une politique de développement, de structuration et de valorisation du bénévolat.
Le monde associatif est peu accueillant ou du moins pas suffisamment. Les associations doivent être plus ouvertes. Il y a une nécessité d'exprimer dans son projet associatif la volonté d'être ouvert et accueillant pour porter cette dynamique d'accueil.

1. COMMENT DEVELOPPER MES RESSOURCES BENEVOLES ?

Pour développer ses ressources bénévoles il est nécessaire de connaître les besoins, et les ressources déjà "existantes" à disposition :

- Cartographier les besoins du club : quelles missions, quelle fréquence, les compétences nécessaires ? ;
- Quel public peut-on atteindre : parents, joueurs, anciens membres ;
- Créer une culture d'entraide : montrer que le bénévolat est un levier de convivialité, pas une contrainte
- Créer une passation entre joueurs et bénévolat : cultiver l'engagement dès le plus jeune âge
    - Impliquer les jeunes dans la vie du club : installation/désinstallation du matériel, arbitrage, aide sur des évènements, tables de marque ;
    - Proposer des "mini missions" : accessibles, valorisantes ;
    - "Tutorat" : un joueur accompagne un bénévole plus expérimenté ;

Il faut expliquer comment vit le club, d'où viennent les financements, comment les évènements se créent, que tout le monde peut être force de proposition et pourquoi chacun peut y contribuer à sa façon.

Exemples concrets à mettre :

- "imposer" les adhérents sur des organisations le week-end etc.;
- Entreprise partenaires ;
- Parents en gestion de week-end 'calendrier annuel" : 2 week-ends par famille

Le bénévolat peut relever des gens, révéler des talents et donner confiance. Pour attirer et fidéliser, une association peut rembourser les frais liés à l'activité, responsabiliser progressivement, parrainer et prendre du temps. Coupler des personnes entre pairs. Constater les similarités et les assembler.

2. LA GESTION DES BENEVOLES AU SEIN DE MON ASSOCIATION

Pour que l'engagement bénévole soit durable, il est important de structurer une véritable gestion des bénévoles. Cela permet de donner de la clarté, et de la reconnaissance du parcours de chacun.
Le monde associatif repose sur une diversité de profils bénévoles, allant des dirigeants et responsables opérationnels aux bénévoles « terrain » engagés dans l'action au quotidien. À leurs côtés, les bénévoles dits « ponctuels », mobilisés sur un événement ou une action spécifique, représentent une ressource essentielle : d'ailleurs, près de 20 % d'entre eux (sur 4000 interrogés) souhaiteraient donner davantage de temps, preuve que leur engagement peut évoluer lorsqu'il est accompagné. Mais, qu'ils interviennent régulièrement ou de manière occasionnelle, tous les bénévoles partagent un point commun : ils ont besoin d'être considérés, écoutés et valorisés. L'association est avant tout un lieu de rencontre et de sens, où chacun doit pouvoir trouver sa place et évoluer. Or, 26 % des bénévoles aimeraient changer de

mission sans toujours oser l'exprimer. Cela rappelle l'importance de proposer du sur-mesure, de créer un cadre de dialogue bienveillant, d'organiser des points réguliers et d'offrir un accompagnement adapté à chacun.
Le message clé est simple : ponctuel ou régulier, chaque bénévole est une ressource à manager, soutenir et piloter avec attention, afin de renforcer l'engagement, éviter l'usure et permettre à chacun de contribuer pleinement au projet associatif.
La gestion du bénévolat passe avant tout par la proposition de missions adaptées aux aspirations, compétences et disponibilités de chacun. Il est essentiel de prendre en compte les horaires et les contraintes personnelles des bénévoles afin de leur offrir un engagement qui reste compatible avec leur vie quotidienne. Pour cela, il est judicieux de mettre en place des formats d'engagement à durée limitée, permettant ainsi à chacun de s'investir sans pression excessive. Cette flexibilité favorise la motivation, la fidélisation et l'épanouissement des bénévoles au sein du club.
Un baromètre du bénévolat a été publié. Vous pouvez également y retrouver des actions de prospection selon la cible de bénévole (page 19)

o Organiser l'accueil des bénévoles

- Créer un "parcours" d'intégration : temps d'accueil, livret d'accueil, présentation de l'équipe ;
- Prévoir des temps d'échanges avec les bénévoles ;
- "Désigner" un référent du conseil d'administration ou du comité directeur pour être un interlocuteur dédié pour répondre aux éventuelles interrogations.

o Suivre et accompagner

- Mettre en place un suivi annuel : bilans individuels, recueil des attentes, si souhaits d'évolution de changer de missions ;
- Proposer des moments de formation : en adaptant aux niveaux d'engagement de chacun ;

Même si certaines pratiques de gestions peuvent être inspirées du monde professionnel (suivi, organisation, outils, communication, partenariats etc.), il est important de rappeler qu'une association repose sur l'engagement volontaire, et non une logique contractuelle ou hiérarchique.

Un bénévole :
- Donne de son temps libre, sans rémunération, souvent par passion ;
- Choisit librement son niveau d'implication ;
- Ne peut être soumis à une obligation de résultat.

Cela implique :
- Traiter les bénévoles avec respect, souplesse et bienveillance ;
- Ne pas exiger, mais proposer et encourager ;
- Adapter les missions aux envies, compétences et disponibilités de chacun ;
- Créer un cadre motivation et valorisant.

La relation avec un bénévole se construit sur la confiance, la reconnaissance et le sens partagé, pas sur un contrat ou une logique de subordination.

3. COMMENT FIDELISER VOS BENEVOLES ?

Fidéliser pour donner envie de rester. Cela passe par :
- La reconnaissance : remerciements publics, attestations, mise à l'honneur lors d'évènements, "diplômes" du bénévole ;
- La convivialité : créer du lien entre bénévoles (repas, sorties, groupes de discussion) et entre les bénévoles et les adhérents (évènements phares dans la vie de l'association pour rassembler tout le monde) ;

- Clarté et confiance : missions définies, temps respecté, autonomie valorisée.

Il faut aussi :

- Ecouter leurs besoins et leurs retours ;
- Faire attention de ne pas sur-solliciter les mêmes personnes ;
- Faire évoluer les responsabilités selon les envies de chacun.

4. LA RECONNAISSANCE INSTITUTIONNELLE

L'association peut délivrer une attestation officielle indiquant les missions réalisées, les compétences mobilisées et la durée de l'engagement. C'est un document reconnu, souvent demandé pour valoriser une expérience dans un dossier de formation, un CV ou une candidature professionnelle.

o La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

L'expérience bénévole peut être utilisée pour obtenir tout ou partie d'un diplôme, par le biais de la VAE. Le bénévolat peut donc permettre de faire reconnaître officiellement des compétences professionnelles (management, animation, logistique, communication…).

o Les distinctions honorifiques

La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est destinée à récompenser les personnes s'étant distinguées. Elle comporte trois échelons : bronze, argent et or, auxquels s'ajoute la lettre de félicitations. Elle peut être attribuée dans un contingent ministériel, régional ou départemental. Plus d'infos en cliquant-ici.
La médaille de l'engagement associatif FFBB récompense les acteur/actrices du basket français qui se sont investis/investies durablement au service de leur club, de leur comité ou de leur ligue. Décernée par le Président de la Fédération Française de BasketBall, elle peut prendre différentes formes selon le niveau de mérite : lettre de félicitations, diplôme de reconnaissance, médaille de bronze, médaille d'argent ou médaille d'or. Ces distinctions honorent l'engagement, la fidélité et la contribution au rayonnement du basket-ball français.

o L'essentiel sur le mécénat de compétences

Le mécénat de compétences est un dispositif par lequel une entreprise met à disposition, sur leur temps de travail, certains de ses salariés ou certaines de ses expertises au profit d'un organisme d'intérêt général, comme une association ou un club sportif. Il s'agit d'un don en nature permettant à l'organisation bénéficiaire de recevoir une aide professionnelle sans coût direct.

Sous quelles formes ?
Le mécénat de compétences peut prendre la forme d'un prêt de main-d'œuvre, où le salarié accomplit sa mission directement au sein du club, ou d'une prestation de service, où l'entreprise réalise elle-même une action au bénéfice de l'association. La durée de la mission peut varier de quelques heures à plusieurs semaines ou plusieurs mois, selon les disponibilités et les besoins.

Quel bénéfice pour l'association ?
Une association peut accéder à des compétences qu'il n'aurait pas les moyens de financer, qu'il s'agisse de communication, d'organisation d'événements, d'accompagnement administratif, de stratégie ou de développement numérique. Ce soutien professionnel contribue directement à la structuration, à la croissance et à la qualité des projets de l'association.

Comment le mettre en place ?
La mise en œuvre du mécénat de compétences repose sur l'identification d'un besoin précis, la rencontre avec une entreprise prête à s'engager et la signature d'une convention tripartite définissant la mission, sa durée, les responsabilités de chaque partie et les modalités de suivi.
Pour aller plus loin : *Guide-pratique-mecenat-competences-novembre2021.pdf*

5. QUELLES COMPETENCES A ACQUERIR OU DEVELOPPER ?

Le bénévolat est aussi une mission d'apprentissage. Les associations ont un rôle à jouer pour permettre aux bénévoles de :

- Développer des compétences transversales : gestion de projet, animation, communication, travail d'équipe ;
- Monter en responsabilité : gestion et construction d'un évènement, trésorerie, encadrement d'une équipe ;
- Accéder à des formations adaptées : internes au club au via les instances compétentes.

6. COMMENT VALORISER MON ACTIVITE BENEVOLAT DANS MON ASSOCIATION

Le bénévolat ne doit jamais être invisible. Même si de nombreux membres agissent dans l'ombre, leur engagement mérite d'être reconnu, mis en lumière et valorisé à plusieurs niveaux. La valorisation du bénévolat n'est pas seulement un "merci" ponctuel : c'est une démarche globale qui permet de reconnaître la valeur apportée, de renforcer le sentiment d'appartenance, de fidéliser et de donner de la visibilité à ce que chaque bénévole contribue à construire.
Nous distinguons trois formes de valorisation : humaine, financière et matérielle.

- Une valorisation humaine : C'est la forme la plus essentielle, celle qui nourrit le lien et la motivation.
    - Au quotidien
        - Dire merci régulièrement : un mot sincère, un message, un appel, un petit geste.
        - Prendre le temps de reconnaître les efforts, même les plus petits.
    - En interne
        - Moments dédiés à la reconnaissance (soirées bénévoles, repas conviviaux).
        - Remise de médailles fédérales, diplômes ou lettres de remerciement.
        - Mises en avant lors d'événements de l'association.
    - En externe
        - Valorisation dans des articles, portraits sur les réseaux sociaux, newsletters.
        - Intégration dans les documents officiels : projet associatif, rapport d'activité, bilans annuels.
    - Au niveau personnel
        - Délivrance d'attestations d'engagement.
        - Accompagnement pour mettre en valeur l'expérience sur un **CV**, LinkedIn ou dans un parcours professionnel.

  La valorisation humaine renforce la confiance, l'estime de soi et l'insertion sociale. Elle contribue à faire du bénévolat un véritable levier de développement personnel.

- La valorisation financière : Il ne s'agit pas de rémunérer un bénévole, mais de reconnaître financièrement la valeur de son action dans le fonctionnement de l'association.
    - Dans la gestion de projet

        - Inscrire dans les budgets la valorisation monétaire des heures de bénévolat (équivalences horaires).
        - Mettre en avant cette valeur dans les dossiers de subventions, qui reconnaissent le bénévolat comme une ressource réelle.
    - Dans la vie de l'association
        - Identifier l'impact du bénévolat comme un apport en nature permettant de réduire des coûts (ex. encadrement, communication, logistique).
        - Utiliser cette valorisation pour mesurer la richesse générée par l'engagement bénévole et mieux la faire reconnaître par les partenaires et institutions.

  La valorisation financière permet de montrer concrètement l'importance du bénévolat dans l'économie de l'association.

- La valorisation matérielle : Elle consiste à mettre à disposition des moyens ou avantages facilitant et valorisant l'action bénévole.
    - Soutien matériel et logistique
        - Mise à disposition d'équipements (tenues, matériel, outils numériques…).
        - Accès privilégié à des formations, documents, ressources utiles.
    - Confort et reconnaissance
        - Accès à des espaces dédiés (salle bénévoles, badges, kits d'accueil).
        - Invitations à des événements, stages, matchs, spectacles organisés par la structure.
    - Accompagnement dans l'activité bénévole
        - Remboursements de frais engagés (déplacements, achats liés aux missions).
        - Prise en compte des contraintes personnelles (horaires adaptés, co-organisation des missions).

  La valorisation matérielle améliore les conditions d'engagement, renforce le sentiment de considération et facilite la continuité des actions.

Le bénévolat est un vecteur d'insertion sociale, de confiance et de développement personnel. La valorisation ne se limite pas à remercier un bénévole. C'est une démarche globale qui consiste à reconnaître la valeur de son engagement et à en faire un atout pour lui comme pour l'association et ainsi donner de la visibilité à ce qu'il apporte.

La valorisation du bénévolat est un processus global qui doit :
- Reconnaître la personne,
- Reconnaître son action,
- Reconnaître l'impact réel qu'elle génère.

En combinant reconnaissance humaine, valorisation financière et soutien matériel, l'association crée un environnement où chaque bénévole se sent utile, respecté, encouragé et pleinement partie prenante du projet commun.

Demander une médaille de l'engagement associatif FFBB
CEC : capitaliser les heures de bénévolat
Mobiliser son pécule d'engagement citoyen
STR_BEN_3 VALORISER SES BÉNÉVOLES
STR_STR_33 LE MECENAT DE COMPETENCES
POL_FOR_5 UNE NOUVELLE PLATEFORME DE E-LEARNING
FONCTION_STR_FON_16 BENEVOLE
Guide-pratique-mecenat-competences-novembre2021.pdf

IX. SE FORMER ET FORMER LES ACTEURS DU CLUB

1. OU SE FORMER ?

La Fédération Française de Basket-Ball possède son Organisme de formation l'Institut National de Formation du Basket-Ball, l'INFBB. Il intègre lui-même un centre de formation d'apprentis, CFA.
L'INFBB est certifié Qualiopi, qui est un gage de qualité des prestations de formations proposées. Cette certification est obligatoire quand l'organisme propose des formations par apprentissage, des bilans de compétences ou des validations des acquis de l'expérience, dit VAE.
Tout comme la FFBB délègue aux Ligues l'organisation du Basket-Ball sur les régions, l'INFBB délègue aux Instituts Régionaux de Formation du Basket-Ball, IRFBB, l'organisation de certaines formations. Ces IRFBB sont aux aussi certifiés Qualiopi et certains d'entre eux disposent d'unité de formation d'apprentis, UFA.
Un UFA dispense l'intégralité de la formation et assume la responsabilité pédagogique, il a par délégation du CFA la charge d'assurer la formation d'apprentis. C'est le CFA qui conserve la responsabilité administrative et financière des formations.

En résumé :
Vous pouvez vous inscrire en formation depuis votre Ligue, avec son IRFBB ou depuis la FFBB avec l'INFBB. Chaque entité ayant sa propre offre de formations.

2. COMMENT SE FORMER ?

L'offre de formation de l'INFBB et des IRFBB propose des contenus pour les 3 grandes familles du Basket-Ball : Techniciens, Officiels et Dirigeants. Certains contenus peuvent être transversaux aux 3 familles d'autres sont spécifiques.

Concernant les modalités des formations, il en existe 3 :

1. 100% digitales ou e-learning : ce sont des formations que vous pouvez suivre depuis chez vous à votre rythme. Vous devez disposer d'une bonne connexion internet et d'un ordinateur. Afin de faciliter l'accès à la formation pour tous les acteurs du club (entraîneurs, arbitres, dirigeants, bénévoles), la FFBB et ses structures déconcentrées proposent des modules de formation à distance. Ces formats flexibles permettent de se former à son rythme, depuis chez soi, tout en valorisant l'engagement bénévole et en s'adaptant aux contraintes du quotidien.

2. Hybrides, ou mixtes : c'est-à-dire qu'une partie de la formation sera en présentiel sur des dates et des lieux fixes et une autre partie de la formation se fera en digital, avant, entre ou après les présentiels.
3. 100% présentiel : certaines formations sont proposées qu'en présentiel.

Pourquoi doit-on suivre une formation :

- Par obligation/réglementation : pour occuper certaines fonctions, vous allez devoir faire certaines formations. Par exemple, un technicien, pour répondre au statut de l'entraineur, devra avoir suivi et validé un Brevet Fédéral ou le Diplôme territorial de Basket-Ball etc., s'il veut pouvoir entrainer une équipe d'un certain niveau. Dans notre exemple, ces formations délivrent des attestations qui sont des justificatifs à garder et à envoyer à son Comité ou sa Ligue. Si ces formations sont obligatoires elles n'en restent pas moins ludiques et pertinentes.
- Par nécessité/envie : toutes les autres formations qui ne sont pas rendues obligatoire par le statut du technicien ou le pacte tous engagés pour les officiels, par exemples, sont facultatives. Elles répondent à des besoins de maîtrise des outils fédéraux ou à des envies de montées en compétences, de partage de pratiques etc.

En résumé :
Peu importe si vous choisissez de suivre une formation depuis un IRFBB ou depuis l'INFBB, vous retrouverez des formations 100% digitales, hybrides ou 100% présentiel et certaines formations sont obligatoires pour exercer les fonctions associées. Attention, certaines formations peuvent-être payantes.

3. POURQUOI SE FORMER ?

Que vous soyez techniciens, officiels, dirigeants, bénévoles, vous pouvez trouver une formation qui vous intéresse !
Un technicien aura besoin de se former pour faire performer son équipe. Des formations adaptées à son niveau lui sont proposées.
Il en est de même pour un officiel, plus les matchs sont de haut niveau, plus les actions vont vite et l'officiel doit avoir une maitrise du règlement et de la gestion des différentes situations de haut niveau.
Un dirigeant doit maîtriser certains outils, l'environnement du sport, mais aussi la réglementation.
Enfin les bénévoles peuvent aussi être amenés à suivre des formations citoyennes, par exemple ou de sensibilisation.
Tous les acteurs du basket peuvent trouver une formation à suivre.

<u>Voici l'offre de formation des techniciens :</u>

- Offre INFBB :
  - DESJEPS / DEPB
  - DEJEPS / DEFB
  - DPPBB
  - DAJB
  - Formateur d'animateur Basket Santé
  - Module de revalidation
  - Séminaire CT / CTS
  - Concepts de jeux by Guillaume Vizade
  - JIG
- Offre IRFBB :
  - Brevet Fédéral Enfant / Jeune / Adulte
  - DETB (CS1, CS2, CS3, CS4, CS5, CS6, CS7, CS8, CS9, CS10 3x3)
  - BPJEPS
  - Animateur BaskeTonik

    - Animateur Basket Santé
    - Micro-Basket

Voici l'offre de formation des Officiels :

- Offre INFBB
    - Stage de revalidation et de mi-saison des Arbitres Championnat de France
    - Stage de revalidation et de mi-saison des OTM HN
    - Stage de revalidation et de mi-saison des Arbitres HN
    - Formation continue des Arbitres Championnat de France
    - Formation continue des OTM HN
    - Formation continue des Arbitres HN
    - Passerelle JAP
- Offre IRFBB :
    - Arbitre club
    - EAD
    - EAR
    - Formation continue des Arbitres départementaux et régionaux
    - OTM club
    - OTM région
    - Formation continue des OTM départementaux et régionaux
    - OTM Fédéral
    - Rôles et fonction des Marqueurs
    - Règles des 12 secondes
    - Mécanique du Ref
    - Gestuelle du ref
    - Quiz Officiels 3x3

Voici l'offre de formation des dirigeants :

- Offre INFBB
    - Campus
    - Les collectivités territoriales
    - Formations élus dirigeants
- Offre IRFBB
    - Automnales
    - CDSSA
    - CPMS
    - Clubs des 300 dirigeantes
    - Maîtrise FBI
    - EFFBB

Voici l'offre de formation transversale et des bénévoles :

- Offre INFBB
    - Commotion cérébrale
- Offre IRFBB
    - Sensibilisation aux Violences
    - Sensibilisation aux incivilités
    - Vivre ensemble
    - Utilisation de l'EVENT maker
    - Utilisation de l'e-marque
    - Organisateur du tournois 3x3
    - Manager d'organisation 3x3
    - Connaître l'environnement des Paris Sportifs

En résumé :

Rendez-vous sur le site de la FFFBB pour en savoir plus sur les offres de formations des 3 grandes familles.

- Retrouvez le catalogue des formations Hybrides ou 100% présentiel de votre IRFBB :
  - ARA : https://ifrabb.fr/
  - BRE : https://irfbb-bretagnebasketball.org/
  - BFC : https://bourgognefranchecomtebasketball.org/irfbb
  - CVL : https://centrevaldeloirebasketball.org/irfbb/
  - GES : https://www.lrgeb.fr/commission-formation/
  - HDF : https://irfbb.hautsdefrancebasketball.org/
  - IDF : https://www.basketidf.com/institut-de-formation/irfbb/
  - NAQ : https://nouvelleaquitainebasketball.org/nos-formations/
  - NOR : https://irfbb-normandie.fr/
  - OCC : https://occitaniebasketball.org/formation/irfbb/
  - PDL : https://pdlbasket.fr/irfbb
  - SUD : https://www.sudbasketball.fr/irfbb-sud

- Retrouvez le catalogue des formations 100% digitales : https://www.ffbb.com/formations#offre-de-formations-e-learning
- Retrouvez le catalogue des formations Hybrides ou 100% présentiel de l'INFBB : https://www.ffbb.com/formations#catalogue-formations

4. FORMATION DE MA LIGUE REGIONALE

La Ligue Régionale joue un rôle clé dans la montée en compétence des acteurs de terrain en proposant un catalogue de formations adaptées aux besoins locaux. Ces formations, dispensées en présentiel ou en hybride, couvrent aussi bien les domaines techniques (entraîneurs, arbitres) que les fonctions support (gestion de club, communication, organisation d'événements), en lien avec les orientations de la FFBB.

5. ACCOMPAGNER DES DIRIGEANTES DANS LEUR PLACE DE LEADER DANS LE MONDE DU BASKET-BALL VIA LE PROGRAMME DIRIGEANTE 2024 (CLUB DES 300).

Depuis la saison 2021/2022, la Fédération Française de BasketBall a fait le choix d'accompagner davantage de femmes vers des responsabilités afin de contribuer activement à l'augmentation de leur représentation au sein des instances dirigeantes.
Dans une dynamique forte en faveur de l'égalité et de la mixité, le Programme Dirigeante a été créé pour soutenir les femmes engagées ou souhaitant s'engager dans des fonctions de direction au sein des clubs, comités et ligues. Ce programme propose un parcours complet composé de formations, de mentorat et de temps d'échanges entre pairs. Grâce à cet accompagnement spécifique, près de 80 dirigeantes ont déjà été soutenues afin de renforcer leur légitimité et leur place dans le paysage du basket français.
Depuis 2025, la FFBB s'associe au Comité National Olympique et Sportif Français pour poursuivre et amplifier cette dynamique à travers le Club des 300 dirigeantes. Ce dispositif vise à accompagner les femmes élues des ligues régionales, des comités départementaux ou territoriaux et des clubs, en travaillant sur le développement du leadership, l'identification des freins à l'accès aux fonctions électives et la création de réseaux d'entraide entre pairs.
Le programme repose sur 9 modules, mis à disposition des structures (ligues, comités, clubs), qui devront en sélectionner au minimum cinq.
Ces modules prennent la forme de contenus en e-learning, chacun suivi d'une classe virtuelle permettant un temps d'échange et d'appropriation.
Les modules proposés :

- Connaître l'écosystème sportif
- Le projet
- Les essentiels de la gestion financière

- Asseoir et perfectionner sa prise de parole
- L'organisation d'évènements
- La communication
- Le marketing sportif
- Les clés du management
- La posture de leadership

Chaque module comprend :

- Un temps en e-learning réalisé en autonomie,
- Une classe virtuelle en visioconférence,
- Des temps d'accompagnement collectif, dont des ateliers de co-développement.

Deux temps en présentiel seront organisés : à l'ouverture et à la clôture du programme, afin de renforcer la cohésion et le partage d'expérience.

Les structures participantes devront s'assurer que :

- Les participantes sont des femmes de plus de 18 ans, licenciées ou non, déjà engagées en tant que dirigeantes ou souhaitant prendre des responsabilités.
- Les candidates sont disponibles pour suivre l'intégralité du programme, d'une durée minimale de 6 mois.

Note d'information :

- Note fédérale du 26 septembre 2025

POL_FOR_1 DEVENIR ARBITRE
POL_FOR_2 FORMATIONS DES OTM
POL_FOR_3 FORMATIONS DES TECHNICIENS
POL_FOR_4_FORMATIONS DES STATISTICIENS
POL_FOR_5 UNE NOUVELLE PLATEFORME DE E-LEARNING
POL_FOR_6 CREER SON ECOLE D'ARBITRAGE
Catalogue des formations digitales
Catalogue des formations hybrides ou présentiel

X. LES PREMIERS PAS VERS LA PROFESSIONNALISATION

1. L'OPPORTUNITE DE FAIRE DECOUVRIR UN MONDE PROFESSIONNEL, ACCUEIL DE STAGIAIRE

Accueillir un stagiaire permet de créer un lien fort entre le monde éducatif et la réalité du terrain. Qu'il s'agisse d'un stage d'observation (collège), de formation (STAPS, BPJEPS, BUT, etc.) ou d'un stage long, le club devient un lieu d'apprentissage et de développement de compétences. Pour accueillir un stagiaire, il est nécessaire de :

1. Identifier une mission en lien avec son cursus,
2. Se rapprocher de l'établissement de formation,
3. Remplir une convention de stage tripartite (établissement – stagiaire – club),
4. Désigner un tuteur au sein du club.
   Cette convention formalise les conditions du stage et assure un cadre légal à l'accueil. Il est important de noter que tout stage de plus de 2 mois (soit plus de 44 jours de présence effective, même non consécutifs) doit obligatoirement faire l'objet d'une

gratification minimale, définie légalement (taux horaire revalorisé chaque année). Le club peut ainsi bénéficier de compétences supplémentaires, tout en participant activement à la formation des futurs acteurs du sport.

2. SE FORMER AU SEIN DU CLUB VIA LES CONTRATS D'APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est une solution concrète pour faire monter en compétence un jeune salarié, tout en répondant aux besoins opérationnels du club. Il permet à un apprenti de suivre une formation diplômante (comme un BPJEPS ou un DEJEPS) tout en étant intégré au projet du club. Ce dispositif bénéficie d'aides financières importantes (jusqu'à 6 000 € sous conditions), permettant aux clubs de s'engager sans fragiliser leur budget.

Pour se renseigner sur les aides disponibles, les conditions d'éligibilité et les démarches à suivre, les clubs peuvent consulter le site officiel www.alternance.emploi.gouv.fr ou se rapprocher de leur Ligue Régionale et de leur Comité Départemental, qui disposent souvent de référents « formation / emploi » pour accompagner les structures.

3. COMMENT ACCUEILLIR UN ALTERNANT

Accueillir un alternant permet au club de professionnaliser son fonctionnement tout en accompagnant un jeune dans sa formation. Pour cela, il est nécessaire de :

1. Définir un poste et des missions cohérentes avec le cursus visé,
2. Trouver un centre de formation (CFA, école, etc.),
3. Signer un contrat d'apprentissage (ou de professionnalisation),
4. Déclarer l'embauche via l'URSSAF et réaliser les formalités administratives (DPAE, contrat, etc.).
   Des aides financières significatives existent, en particulier pour les structures sportives, et les démarches peuvent être réalisées rapidement avec l'appui du CFA ou via les plateformes officielles comme France Travail.

Pour être accompagné, le club peut également contacter la FFBB ou sa Ligue Régionale, qui peuvent orienter vers les bonnes ressources.

STR_STR_26 CREER UNE FICHE DE POSTE
PRO_STR_3 CREER UN EMPLOI DANS SON ASSOCIATION

XI. PROFESSIONNALISER SON CLUB DURABLEMENT

1. POSER LES BASES : COMPRENDRE, DIAGNOSTIQUER ET STRUCTURER SON PROJET D'EMPLOI

- Identifier les besoins et les priorités

"De quoi ai-je besoin pour ma structure ?"

Avant toute création d'emploi, il est essentiel de comprendre les besoins réels de la structure. Cette étape consiste à réaliser un diagnostic global du club : quelles sont les activités proposées, comment s'organisent les bénévoles, quels sont les points forts et les difficultés rencontrées dans la gestion quotidienne... L'objectif est d'avoir une vision claire de la situation avant d'envisager un renfort salarié. Le mieux pour cela est de réaliser un plan de développement, qui donnent les orientations vers lesquelles le club souhaite aller.
Ce diagnostic doit permettre d'identifier les compétences dont la structure a réellement besoin. Il peut s'agir d'animation sportive, de coordination, de gestion ou encore de développement. L'enjeu est de traduire les besoins en missions concrètes, adaptées au projet du club et à ses ressources.
Enfin, il est important de définir les priorités de développement. Tout ne peut pas être fait en même temps : Il faut cibler les actions essentielles à court terme et planifier les autres dans un second temps. En fonction de vos situations, un emploi peut s'avérer être une bonne option de développement mais pas nécessairement la solution idéale.
Outils proposés :

- Mon club et l'emploi : quelles bases pour l'avenir ?
- Boite à outils EMPLOI *(onglet Chemin vers l'emploi)*

Clarifier la gouvernance et les rôles de chacun

Le bon fonctionnement d'une structure repose sur une organisation claire entre les élus, les bénévoles et les salariés. Avant ou dès la création d'un emploi, il est important de définir qui fait quoi, afin d'éviter les chevauchements de missions ou les zones floues de responsabilité.
Cette clarification peut se faire oralement lors de réunion plénière ainsi que par la rédaction de fiches de poste pour les salariés et de fiches de mission pour les bénévoles. Ces documents permettent de préciser les tâches, les objectifs et les liens hiérarchiques ou fonctionnels. Ils constituent un cadre de référence qui sécurise tout le monde et facilite la coordination au quotidien.
Enfin, la cohérence d'ensemble repose sur une communication interne transparente et régulière. Partager les informations, rappeler les valeurs du club et les objectifs communs permet de créer une véritable culture collective. Cette cohésion renforce la motivation de chacun et donne du sens au projet d'emploi dans la stratégie globale de développement du club.

S'entourer et s'appuyer sur le réseau

Un projet d'emploi ne se construit pas seul. Pour sécuriser ses démarches, le club peut mobiliser plusieurs partenaires qui apportent chacun une expertise complémentaire. Les Ligues régionales et les Comités départementaux constituent les premiers relais : ils connaissent le territoire, les acteurs locaux et peuvent accompagner le club dans ses choix organisationnels et ses démarches administratives.
La FFBB met également à disposition des ressources : modèles de documents, fiches pratiques, outils de diagnostic ou encore dispositifs d'aide à l'emploi. Ces supports permettent de structurer la réflexion et de bénéficier des bonnes pratiques observées dans d'autres clubs. Vous pouvez les retrouver sur le site ffbb.com, rubrique s'impliquer ou bien directement à travers la boîte à outils emploi : Boite à outils EMPLOI
Enfin, il peut être utile de solliciter des structures spécialisées comme les CDOS/CROS *(Comités Départementaux/Régionaux Olympiques et Sportifs)*, les dispositifs DLA *(Dispositif Local d'Accompagnement*), le COSMOS, l'AFDAS... Ces partenaires apportent un regard extérieur et une expertise technique précieuse pour sécuriser le projet et garantir sa conformité aux obligations légales et sociales.
Vous pouvez solliciter la FFBB à emploi@ffbb.com

2. CONSTRUIRE L'EMPLOI : DE LA REFLEXION AU RECRUTEMENT

o Concevoir un poste adapté

À partir des besoins identifiés dans la structure, il s'agit de les transformer en un ou plusieurs postes concrets, adaptés au fonctionnement du club. Cette étape permet de passer de la réflexion stratégique à une proposition opérationnelle, en précisant clairement ce que le futur salarié devra réaliser.
C'est à cette étape qu'on va définir les missions principales, la quotité horaire, les conditions de travail, le profil recherché... Le choix du statut est également déterminant : salarié à temps plein ou partiel, alternant, emploi partagé… Chaque solution a ses avantages et ses contraintes, qu'il est important d'anticiper pour sécuriser le projet.
Cette phase constitue l'une des plus importantes et nécessite d'avoir la visibilité de ce qui est le plus adapté pour la structure par rapport à ses besoins. Pour y voir plus clair, nous vous conseillons de consulter les différents types de contrats existants dans l'onglet "Types de contrats" de la Boite à outils EMPLOI.
Il est également essentiel d'évaluer la charge financière et de construire un budget prévisionnel. Cette anticipation permet de calculer précisément le coût de l'emploi pour la structure et de s'assurer que le poste pourra être financé de manière pérenne, sans mettre en danger l'équilibre économique du club.

o Financer la création d'un emploi

La diversification des ressources est essentielle pour garantir la pérennité d'un poste. Avant même de recruter, le club doit organiser et structurer ses activités afin de se préparer à accueillir un salarié, de manière que l'emploi soit durable et financièrement sécurisé.
Cette préparation permet d'aborder l'arrivée d'un ou d'une salarié.e en toute sérénité, sans que le poste ne devienne un risque pour le fonctionnement de la structure. Il s'agit de planifier les recettes, d'anticiper les charges et de réfléchir à des solutions internes pour stabiliser le financement. Il n'est pas rare de voir des structures se préparer à l'emploi et adapter leur fonctionnement économique 1 ou 2 ans avant de recruter pour se créer un matelas financier et pérenniser l'emploi à venir.

Concrètement, plusieurs options simples peuvent être mises en place pour éviter de dépendre de ressources fluctuantes comme les subventions publiques et aides de l'état :

- Le club peut ajuster le prix des licences pour participer au financement (justifier une augmentation de X€ sur le coût de la licence par une montée en qualité de l'encadrement avec du personnel diplômé et qualifié),
- Organiser des événements générateurs de revenus comme des tombolas, stages de vacances, lotos ou vide-greniers...
- Développer de nouvelles activités et créneaux, par exemple le basket en entreprise, le basket école ou des projets « *Vivre ensemble* ». Ces initiatives contribuent à créer des ressources régulières et à sécuriser l'emploi dans la durée.
- Enfin, la piste des partenariats privés et mécènes est une solution à aborder à l'échelle locale, via les entreprises de proximité, les entreprises des bénévoles investis

Pour vous accompagner dans cette étape vitale à la création et la pérennisation du poste, nous vous conseillons vivement d'utiliser : **L'Outil du calcul du coût de l'emploi** que propose le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF). Il vous permet de calculer le coût potentiel de l'emploi à venir en fonction de plusieurs critères, incluant notamment les aides financières existantes et vous offre une visibilité sur 5 ans de ce dernier.

Recruter efficacement

Pour attirer la bonne personne, il est essentiel de commencer par rédiger une fiche de poste claire et attractive, qui décrit précisément les missions, le profil recherché et les conditions de travail. Une fiche bien construite facilite la compréhension du poste et donne envie aux candidats qualifiés de postuler.
La diffusion de l'offre est une phase importante pour qu'elle soit vue et attire l'attention de potentiels diplômés. Les canaux de diffusion les pertinents sont les réseaux sociaux (LinkedIn, site internet du club, Facebook et Instagram du club...), via les licenciés du club : bouche à oreille, les parents, des connaissances..., via les partenaires du club qui ont peut-être des connaissances et une visibilité différente de la vôtre dans leur réseau ou encore via la FFBB et les structures déconcentrées.
Pour être bien fait, le recrutement doit suivre un processus structuré, de l'entretien à l'évaluation, jusqu'à l'intégration. Préparer les étapes et les outils d'évaluation permet de choisir le candidat le plus adapté et d'assurer une intégration réussie, pour que le salarié puisse rapidement s'inscrire dans le projet et contribuer au développement du club.

3. GERER ET PROFESSIONNALISER LA RELATION D'EMPLOI

Assurer le cadre juridique et administratif

Pour sécuriser un emploi du point de vue légal, il est essentiel de respecter toutes les obligations administratives et procédurières. Cela commence par la rédaction d'un contrat adapté au statut du salarié et conforme à la convention collective du sport, afin de garantir les droits et devoirs de chacun.

Les formalités obligatoires doivent également être correctement remplies :

- Obtenir ou vérifier le numéro SIRET/SIREN du club.
- Demander l'adhésion aux organismes de protection sociale si le club n'a jamais eu de salarié (URSSAF, caisse de retraite complémentaire, mutuelle obligatoire).
- Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) auprès de l'URSSAF ou via Net-entreprises, au plus tard le jour de l'embauche.
- Tenue du registre du personnel dès le premier salarié.
- Rédiger le contrat de travail adapté au poste et le remettre au salarié avant ou dès son premier jour.
- Organiser la visite médicale d'embauche auprès de la Médecine du Travail.
- Établir le bulletin de paie dès le premier salaire, incluant toutes les cotisations et contributions légales.
- Affiliation et déclarations aux organismes sociaux (URSSAF, retraite complémentaire, mutuelle obligatoire).
- Suivi du temps de travail et des heures supplémentaires, avec un outil ou tableau adapté.
- Gestion des congés payés et absences, en consignant les droits acquis.
- Tutorat et intégration du salarié, surtout s'il s'agit du premier employé du club.
- Respect des règles de sécurité et prévention au sein des locaux et sur le poste de travail.
- Mise à jour régulière du registre du personnel et des déclarations sociales (mensuelles ou trimestrielles selon l'URSSAF).
- Déclaration sociale nominative (DSN) chaque mois via Net-entreprises.
- Paiement des cotisations sociales (URSSAF, mutuelle, retraite complémentaire).
- Archivage et conservation des documents : contrat, bulletins, registre du personnel, suivi médical et attestations de formation si nécessaire.

Toutes ces démarches administratives permettent de sécuriser l'emploi et de protéger à la fois le salarié et la structure en cas de litige, contestation ou problème.

Vous pouvez retrouver de nombreux outils d'aides sur ces documents et leurs modèles sur : Modèles de documents - Code du travail numérique ou dans la Boite à outils EMPLOI *(onglets "fiches pratiques"). Attention ici à toujours faire vérifier vos documents légaux et RH par des personnes qualifiées afin d'attester la validité de ces derniers. En cas d'erreurs ou de faute dans ces derniers, il pourrait vous être reproché certains points.*

- Intégrer et accompagner les salariés

L'intégration d'un salarié est un moment clé pour assurer sa réussite et sa motivation. Il est important de lui présenter clairement le projet du club, ses objectifs et les outils mis à sa disposition pour mener à bien ses missions.
Pour sécuriser cette intégration, un suivi régulier par un référent interne est essentiel. Ce suivi permet d'accompagner le salarié dans sa prise de fonction et de répondre à ses questions au quotidien. Il convient de lui laisser un temps d'adaptation à ses missions et de prendre le temps de l'accompagner à la prise de poste pour qu'il trouve ses marques et se sente soutenu.
Le travail collaboratif et la communication avec les bénévoles doivent également être encouragés. Favoriser les échanges et la coopération entre tous les acteurs du club renforce la cohésion, facilite le partage des informations et permet au salarié de s'inscrire pleinement dans le projet global du club.

- Fidéliser et faire évoluer les collaborateurs

Une fois le salarié recruté, il est important de mettre en place des entretiens réguliers (formels et informels) et de réfléchir à leur plan de développement des compétences. Ces échanges permettent de suivre l'évolution du poste, d'identifier les besoins en formation, de maintenir la motivation du salarié et de fixer des objectifs clairs.
Prévenir l'usure professionnelle et améliorer la qualité de vie au travail contribuent au renouvellement de l'investissement des salariés. Il s'agit de veiller à un équilibre entre charge de travail et ressources disponibles, de favoriser un climat de confiance et de reconnaissance, et de mettre en place des pratiques qui soutiennent le bien-être au sein du club.

4. FORMER ET ACCUEILLIR LES ACTEURS DE DEMAIN

- L'accueil de stagiaires

Accueillir des stagiaires permet de faire découvrir le monde du sport et de créer un lien direct avec le monde éducatif. C'est une opportunité pour le club de partager son projet, de sensibiliser les jeunes aux métiers du sport et de soutenir d'éventuels jeunes du club intéressés.
Pour que l'accueil soit réussi, plusieurs étapes clés doivent être respectées. La mission confiée au stagiaire doit être clairement définie et adaptée à son niveau, une convention tripartite doit être signée entre le club, le stagiaire et son établissement, et un tuteur doit être désigné pour l'accompagner tout au long du stage.
Enfin, la gratification est obligatoire dès que la durée du stage dépasse deux mois. Elle doit être prévue dès le départ et versée régulièrement, afin de respecter la réglementation et d'assurer une expérience positive pour le stagiaire.

- Service civique

Le Service Civique est mis à disposition de l'ensemble des structures du réseau du basketball français (clubs, Comités Départementaux, Ligues Régionales) via l'agrément collectif porté par la Fédération Française de BasketBall. Bénéficiez de l'engagement d'un jeune volontaire pour renforcer vos actions en faveur du développement, de l'animation et de la promotion du basket.

Le dispositif de Service Civique :

- Engagement citoyen mené par de jeunes volontaires au service de votre structure,
- Public éligible : jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans en situation de handicap),
- Durée : missions de 8 mois, de 24 à 30 heures par semaine,
- Indemnité mensuelle : 620 €, dont 114,85 € avancés par la structure → 100 € remboursés par l'État, soit un reste à charge final de 14,85 € par mois pour la structure d'accueil.

L'Agence du Service Civique et la FFBB recommandent que l'ensemble du réseau passe par l'agrément fédéral afin de garantir :

- Un accompagnement complet par la FFBB et votre Ligue Régionale,
- Un encadrement sécurisé des missions (évite tout risque de sanction),
- Une équité d'accès au dispositif,
- Des missions adaptées aux enjeux du basketball et de la vie associative.

Les missions proposées dans l'agrément fédéral :

Les volontaires peuvent être engagés sur l'une des quatre grandes missions suivantes :

- Accompagner le développement des pratiques et du projet associatif d'une structure de basketball,
- Contribuer au développement de projets RSO : environnement, solidarité, citoyenneté,
- Contribuer à la promotion de l'arbitrage et à la lutte contre les incivilités dans le sport,
- Sensibiliser à la prévention des violences sexistes et sexuelles dans le sport.

Ces missions permettent d'offrir aux jeunes une expérience valorisante, tout en contribuant au développement, à la structuration et au rayonnement des structures du réseau.

Comment candidater – Un fonctionnement annuel simplifié

Chaque année, la FFBB organise une campagne de Service Civique pour préparer la saison suivante.

- Avril – Mai :

Lancement de la campagne visant à préparer le début de saison prochain (septembre). Les dirigeants reçoivent :

  - Une note eFFBB,
  - Une campagne d'information,
  - Les liens régionaux pour candidater

En cas de non-réception, les structures peuvent demander leur lien à : **servicecivique@ffbb.com**

- Juin : Analyse des dossiers par les Ligues Régionales et la Commission Fédérale Emploi.
- Début juillet : Attribution des missions par la FFBB.
- Juillet à septembre-octobre :

Accompagnement des structures pour :

  - Préparer les missions,
  - Déposer les dossiers dans ELISA,
  - Mettre en place les contrats.

Un accompagnement tout au long de la mission

Une fois la mission lancée, la FFBB et les Ligues Régionales restent mobilisées pour :

- Le suivi des volontaires,
- L'accompagnement éducatif,
- L'aide en cas de difficultés,
- La valorisation du projet associatif.

L'objectif : faire du Service Civique un véritable levier de développement pour les structures et une expérience enrichissante pour les jeunes.

o L'alternance et l'apprentissage

Les contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, comme le BPJEPS, le DEJEPS, le CPMS ou le CDSSA etc.… permettent de former de jeunes talents tout en répondant aux besoins opérationnels du club. Ces dispositifs offrent un cadre structuré qui combine formation théorique et expérience pratique sur le terrain.
Ils sont accompagnés d'aides financières significatives, pouvant aller jusqu'à 6 000 €, ce qui facilite l'accueil de jeunes sans mettre en difficulté le budget du club.
L'accompagnement est assuré par les CFA *(Centre de Formation des Apprentis)*, et dans le cadre des formations proposées par la fédération par les ligues et le service emploi de la FFBB. Cette organisation permet au club de bénéficier de conseils sur la gestion du contrat, l'intégration du jeune et la coordination avec les formateurs. Au-delà du soutien opérationnel immédiat, l'alternance contribue à la montée en compétences du jeune et à la professionnalisation durable du club.
Si vous avez des questions spécifiques ou envisagez plus sérieusement de recevoir un apprenti pour une formation professionnelle délivrée par la FFBB, vous pouvez contacter le CFA de la FFBB cfa@ffbb.com

5. CONSOLIDER ET SECURISER LA PROFESSIONNALISATION

o Diversifier et pérenniser les modèles d'emploi

Pour pérenniser les emplois dans le temps, il est essentiel de penser la structuration de manière progressive. Un poste peut commencer comme un emploi aidé et évoluer vers un poste consolidé, en fonction des ressources et des besoins du club. Le point II – 2 Financer la création d'un emploi, met en avant l'intérêt de se préparer financièrement et d'anticiper la création du poste dans la durée.
L'emploi partagé ou la mutualisation d'un emploi, par exemple entre un club et une collectivité, un club et un autre club, un club et 2 autres clubs etc.… offre une piste de sécurisation de la fonction tout en répondant à plusieurs besoins opérationnels pour les clubs dont les revenus ne permettraient pas de soutenir le coût complet d'un emploi.

o Outils et accompagnements RH

La gestion et le suivi de l'emploi peuvent s'avérer complexe et long à mettre en place. Pour assurer la gestion des emplois, des heures, des missions etc.…, il est important de s'appuyer sur des outils adaptés. La tenue de plannings, la rédaction de fiches de mission et le suivi des activités permettent d'organiser efficacement le travail des salariés et d'assurer la cohérence avec le projet du club.
Le club peut également bénéficier de l'appui d'experts externes, comme le Cosmos *(principale syndicat des employeurs du sport, adhésion prise en charge par la FFBB)* ou le DLA *(Dispositif Local d'Accompagnement)*, pour sécuriser les démarches administratives et RH et éviter les erreurs qui pourraient mettre en difficulté la structure.
Enfin, les soutiens proposés par la FFBB ou le CNOSF sur la gestion associative et les ressources humaines sont des ressources précieuses. Elles permettent aux dirigeants et aux responsables de mieux comprendre les obligations légales, d'améliorer leurs pratiques et de consolider la professionnalisation du club.

6. LE SOUTIEN FEDERAL A L'EMPLOI : DISPOSITIFS, OUTILS ET ACCOMPAGNEMENT

o Les aides à la création et au développement de l'emploi

Plusieurs dispositifs nationaux et territoriaux soutiennent la création et la consolidation d'emplois dans le sport. Les aides de l'Agence nationale du sport, les contrats en alternance

et les aides régionales peuvent permettent aux clubs d'envisager un recrutement avec un appui financier adapté à leur situation.
L'ensemble de ces dispositifs sont régulièrement actualisés, sur des pages qui centralisent les informations utiles et les liens vers les démarches à effectuer.
Outils utiles : Aides - Page 2 à 36 - Sport & Inclusion
EMPLOI | FFBB
Enfin, les conseillers territoriaux de la FFBB accompagnent les clubs et structures locales dans le montage de leurs dossiers, en les aidant à identifier les dispositifs pertinents et à sécuriser leur projet d'emploi.

Les outils d'accompagnement FFBB

- Boîte à outils interactive : fiches pratiques, modèles de documents, simulateurs financiers.
- Webinaires et formations sur l'emploi, la gestion RH et la structuration.
- Guide de l'employeur sportif : modèles de contrats, fiches de poste, checklists administratives.

L'observatoire fédéral de l'emploi

- Suivi des emplois, métiers et évolutions dans les clubs, comités et ligues.
- Indicateurs territoriaux : créations de postes, typologie de contrats, mutualisation.
- Valorisation des parcours et bonnes pratiques.

Suivi de cohorte et valorisation des parcours

- Observation des parcours de formation et d'insertion des diplômés.
- Mise en lien entre besoins des clubs et compétences des jeunes formés.
- Outil d'aide à la décision pour l'orientation des politiques de formation.

7. ANTICIPER LES TRANSFORMATIONS DE L'EMPLOI

Nouveaux métiers et compétences

- Émergence de profils liés au numérique, au sport santé, à l'inclusion et au développement durable.
- Adaptation des formations et parcours professionnels aux besoins futurs des clubs.

L'emploi au service du projet sportif

- L'emploi est un levier pour renforcer la qualité du projet associatif et sportif.
- La FFBB et son réseau accompagnent les clubs pour anticiper les évolutions et soutenir la professionnalisation.

La structuration et la professionnalisation sont des leviers essentiels pour la pérennité et le développement des clubs de basketball. L'emploi, bien conçu et accompagné, permet d'améliorer la qualité des projets, de fidéliser les acteurs et d'assurer un développement durable.
Le réseau FFBB, à travers ses outils, ses dispositifs et son observatoire, accompagne chaque club, comité et ligue dans cette démarche, en combinant pratique, simplicité et vision stratégique.

8. FAIRE GRANDIR SON CLUB : LE RECRUTEMENT

Le développement d'un club passe nécessairement par une réflexion autour du recrutement. Identifier les besoins en compétences (sportives, administratives, techniques, communication...) est essentiel pour accompagner la croissance du projet. Le recrutement ne se limite pas à des postes salariés : il s'agit aussi d'attirer de nouveaux bénévoles, encadrants

ou membres actifs. Il convient de définir un profil clair pour chaque poste, de prévoir un processus d'intégration, et de valoriser les missions proposées. Pour les postes salariés, la rédaction d'une fiche de poste et la diffusion via les réseaux FFBB, France Travail, ou les plateformes sportives spécialisées sont des étapes clés.

Sites de recrutement :

- France Travail : https://www.francetravail.fr/accueil/ ;
- HelloWork : Hellowork | Offres Emploi, Alerte mail, CV et Recrutement en France
- Indeed : Emplois | Indeed
- Myjobssport : https://www.myjobsports.com/
- LinkedIn : LinkedIn : s'identifier ou s'inscrire
- Meteojob : Meteojob.com | Offres Emploi et Recrutement en France
- Direct Emploi : Direct Emploi | offres d'emploi, cv et recrutement en France
- Le café du sport business : Le Café du Sport Business | Économie & Stratégie du Sport | Le Café du Sport Business

9. TROUVER LE SOUTIEN FINANCIER AFIN DE PROFESSIONNALISER SON CLUB

Professionnaliser un club suppose des ressources adaptées. Plusieurs leviers financiers peuvent être activés :

- Subventions publiques (collectivités, ANS, CNDS),
- Aides spécifiques de la FFBB
- De la Ligue
- Mécénat
- Sponsoring local ou partenariats privés.

Il est aussi possible de bénéficier d'aides à l'emploi (emplois sportifs, alternance, service civique). La diversification des ressources est un axe stratégique majeur pour assurer la stabilité financière du club et accompagner sereinement l'arrivée de personnels formés et qualifiés.

10. LES PARTENAIRES POUR VOUS ACCOMPAGNER

De nombreux acteurs peuvent accompagner les clubs dans leur structuration :

- Comités Départementaux
- Les Ligues Régionales
- La FFBB,
- Les Maisons Départementales des Sports,
- Les CDOS
- ou encore les associations de développement local (ex. : DLA) peuvent également aider à monter un dossier de subvention, recruter, ou structurer un projet associatif.

Il est également possible de s'appuyer sur des experts comptables, juristes ou associations spécialisées pour sécuriser certains aspects plus techniques.

11. UNE COLLABORATION EQUILIBREE : ENTRE ELUS, BENEVOLES ET SALARIES

La réussite d'un club repose sur une organisation harmonieuse entre élus associatifs, bénévoles engagés et salariés. Il est fondamental de clarifier les rôles de chacun, d'établir une communication fluide et régulière, et de construire une culture commune autour du projet club. Le conseil d'administration ou le bureau fixe les orientations stratégiques, les salariés assurent la mise en œuvre opérationnelle, et les bénévoles soutiennent les actions de terrain. Cette complémentarité, lorsqu'elle est bien encadrée, permet de renforcer l'efficacité du club tout en préservant son esprit associatif.

STR_STR_26 CREER UNE FICHE DE POSTE
PRO_STR_3 CREER UN EMPLOI DANS SON ASSOCIATION
STR_STR_32 STRUCTURER LE FINANCEMENT D'UN EMPLOI
STR_STR_27 LA RELATION AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES
La boite à outils Emploi

XII. DEVELOPPER LE MODELE ECONOMIQUE DU CLUB

1. GESTION COMPTABLE DE SON ASSOCIATION

Pour une bonne gestion comptable il faut dans un premier temps connaitre les sources de dépenses et de revenus de son association.

Exemple de dépenses	Exemple de revenus
Salaires Factures d'achat Notes de frais Frais d'affiliation Frais d'engagements	Subventions Partenariats Mécénats Cotisations Appels à projet

Pour bien gérer ses dépenses, il est intéressant de construire un règlement financier (un règlement financier est un document qui définit les règles de gestion financière d'une association).
Ce règlement permettra d'encadrer le processus d'engagement des dépenses (définir ce qu'il faut acheter, qui a l'autorisation d'engager la dépense et comment ces achats doivent se faire).
Ce règlement financier peut aussi être résumé sur la base d'un tableau, comme par exemple :

Seuil	0	1	2	3	4
Quel budget	≤50€	51€ à 100€	101€ à 150€	151€ à 200€	>200€
Qui détermine le besoin	Bénévole ou salarié chargé de la mission	Bénévole ou salarié chargé de la mission	Bénévole ou salarié chargé de la mission	Bénévole ou salarié chargé de la mission et le Comité directeur	Bénévole ou salarié chargé de la mission et le comité directeur
Présentation de devis ou propositions	Au moins 1 devis	Au moins 1 devis	Au moins 2 devis	Au moins 2 devis	Au moins 3 devis
Qui accompagne la procédure	Trésorier	Trésorier	Trésorier	Trésorier	Comité directeur
Qui valide	Bénévole chargé de la mission	Bénévole chargé de la mission Et trésorier	Bénévole chargé de la mission, trésorier et président	Bénévole chargé de la mission, trésorier et président	Comité directeur

De plus, 3 éléments sont importants à suivre :

- Les devis, effectivement il est important de demander plusieurs devis afin de comparer les prix et la qualité des produits.
- Les notes de frais, pour éviter des abus et faciliter la gestion des dépenses, il faut savoir instaurer certaines règles quant à la présentation de notes de frais :
    - Pas de ticket de carte bancaire, toujours demander une facture ou une facturette (obligation d'indiquer le nombre de couverts (pour un restaurant), qui est concerné et le motif de cette note)
    - Demander les originaux des justificatifs.
- Les factures : la conception d'une facture est importante, il faut savoir en délivrer une. Lors de la création d'une facture, il faut penser aux mentions obligatoires :
    - Référence de la facture : ces numéros doivent être logiques et toujours se suivre.
    - Mention "non assujetti à la TVA"
    - Si possible, demander le RIB du fournisseur, restaurateur... Le RIB doit être signé de la société donnant son RIB
    - Autres obligations : Mentions obligatoires sur une facture | Entreprendre.Service-Public.fr

Documents comptables :

Il n'est pas obligatoire pour une association de produire des documents comptables, mais ceci est fortement conseillé (à voir en fonction des seuils : Trouver des informations sur les comptes d'une association | Ministère de l'Économie des Finances et de la Souveraineté industrielle et énergétique). En effet, la production de documents comptables est vivement recommandée lors de la demande d'une subvention.

Il est conseillé de tenir les documents comptables suivants :

- Bilan comptable : il s'agit d'un document financier qui résume la situation financière d'une entreprise à un moment précis, généralement à la fin d'une période comptable telle qu'un trimestre ou une année. Il se compose de deux colonnes principales : les actifs (ce que l'association possède) et les passifs (les dettes et les obligations financières de l'association).

- Compte de résultat : Il s'agit d'un document qui recense les produits et les charges générés par l'activité de l'entreprise au cours de l'exercice comptable écoulé. Il met en avant son résultat net.

- Annexes (facultatif) : cela sert à lire les comptes présentés au préalable (bilan comptable et compte de résultat)
    - Fonds de roulement
    - SIG : pour piloter la gestion. Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) sont des indicateurs clés qui permettent d'analyser la rentabilité d'une entreprise en décomposant son résultat en plusieurs étapes. (Est-ce utile de l'inscrire dans le guide ?)

Les comptes doivent toujours être validés en Assemblée Générale et l'affectation du résultat votée. Cela doit être fait dans les 6 mois après la clôture des comptes.

Si l'association le souhaite, elle peut faire appel à un expert-comptable. Cette démarche vise généralement à renforcer la crédibilité et sera gage de confiance pour ses parties prenantes (partenaires, banques…).

Prudence, selon certains cas, une association devra recourir à un commissaire aux comptes. Pour connaitre les différents cas envisagés, vous pouvez vous rendre sur : https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F2907

2. LES PREMIERES SOURCES DE REVENUS : LES COTISATIONS

- Optimiser les tarifs en fonction des catégories (jeunes, adultes, loisirs, compétitions),
- Proposer des packs : licence + équipement + réductions partenaires.

Analyse de la situation actuelle :

- Quels sont les revenus actuels ? (Cotisations, subventions, buvette, etc.)
- Quels sont les coûts fixes et variables ?
- Combien de licenciés ? Quel public cible ?
- Quelle est la visibilité actuelle ? (Réseaux, presse locale, événements)

3. LES MODELES DE FINANCEMENT

o Le Projet Sportif Fédéral (PSF)

Le Projet Sportif Fédéral présente les orientations prioritaires de la Fédération dans une logique de développement des pratiques et de responsabilité sociale et environnementale sur l'ensemble du territoire.

o Le Projet Sportif Territorial (PST)

Les clubs, comités ou ligues peuvent déposer des demandes au titre du soutien à l'emploi dans le cadre de campagne gérée au niveau régional par les DRAJES et les Conférences des Financeurs

o Saisir les opportunités de financement : les appels à projet

Solliciter des aides :

- Communes, départements, région,
- Agences sportives, ministères, fédérations,
- Appels à projets (santé, éducation, inclusion)

Il existe également Le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) qui est un dispositif financier de l'Etat de soutien au développement de la vie associative avec des priorités de financement. Des appels à projets annuels sont publiés en ligne chaque année. Le Fonds de développement de la vie associative (FDVA) – Lecompteasso

o Financer sa licence sportive via le Pass'Sport

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 70 euros par (jeune/jeune-adulte) pour financer tout ou partie de son inscription dans un club sportif volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise au titre de la saison.

Les codes sont envoyés aux bénéficiaires à partir de fin mai et devront être communiqués au club dans lequel la personne s'inscrit. La période d'éligibilité de cette aide à la prise de licence est ouverte en début de saison, et le restera jusqu'à la fin de l'année en cours.

4. TROUVER DES SPONSORS ET MECENES QUI CROIENT EN VOTRE PROJET

Créer un dossier de sponsoring attractif : visibilité, valeurs du club, communauté locale,
Proposer plusieurs niveaux de partenariat : Bronze, Argent, Or,
Nouer des liens avec des entreprises locales : restaurateurs, commerçants, artisans.

5. LES EVENEMENTS : UNE SOURCE DE REVENUS ESSENTIELLE POUR UN CLUB

- Tournois, soirées à thème, lotos, brocantes…
- Utiliser la salle pour des événements externes (location possible)

Produits dérivés et merchandising :
- Vêtements, accessoires, goodies,
- Boutique en ligne ou à la salle.

Digital et communication :
- Vendre de la publicité sur les canaux numériques (bannières, publications sponsorisées).

Optimisation des coûts :
- Mutualiser les équipements et infrastructures.
- Rechercher des dons ou partenariats en nature (matériel, services).
- Mobiliser le bénévolat : entraîneurs, logistique, communication.

Fidélisation et engagement :
- Offrir une expérience enrichissante : stages, ateliers, sorties collectives,
- Créer un sentiment d'appartenance : charte du club, newsletter, vidéos,
- Impliquer les familles et les licenciés dans la vie du club.

Suivi et pilotage :
- Mettre en place un budget prévisionnel et un tableau de bord des recettes/dépenses,
- Analyser les retours sur chaque action (événement, campagne de sponsoring…),
- Adapter les stratégies en fonction des résultats.

PRO_PAR_1 DIVERSIFIER SES RESSOURCES CLUBS
PRO_PAR_2 DEMANDER UNE SUBVENTION PSF
PRO_PAR_3 LE MECENAT
PRO_PAR_4 LE SPONSORING
PRO_PAR_5 BUDGET PRÉVISIONNEL
PRO_PAR_6 COMPTE RENDU FINANCIER
STR_BEN_4 GENERER DE NOUVELLES RECETTES PASSION CLUB
Le COSMOS publie son Guide pour mesurer et améliorer l'impact économique des structures sportives | COSMOS

XIII. RENFORCER ET DEVELOPPER SON RESEAU LOCAL

1. COLLABORER AVEC LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les établissements scolaires sont des partenaires naturels pour développer la pratique du basket et dynamiser le recrutement de jeunes licenciés. Pour établir un lien, le club peut :
- Prendre contact avec la direction de l'école ou le professeur d'EPS pour proposer une intervention (séance découverte, cycle basket, tournoi...) ;
- Présenter un projet pédagogique clair, avec objectifs et planning ;
- Solliciter la mairie pour appuyer la démarche et renforcer la coopération.

Il est aussi possible de signer une convention école-club avec l'établissement pour structurer le partenariat dans la durée. Ce type de coopération permet au club de se rendre visible auprès des familles, de recruter de jeunes joueurs dès le plus jeune âge, et parfois même de négocier

des créneaux supplémentaires dans les gymnases scolaires. La FFBB encourage ces passerelles via des outils pédagogiques et des labels comme FFBB Citoyen ou École de Mini-Basket.

2. TRAVAILLER EN SYNERGIE AVEC LES STRUCTURES INSTITUTIONNELLES

Pour aller à la rencontre de sa collectivité (Ville, Conseil Départemental, Conseil Régional), les structures comme le CDOS ou les Offices Municipaux des Sports (OMS), il faut :

- Identifier le bon interlocuteur selon où se situe la délégation « sport » au sein de la municipalité et selon les besoins (Maire adjoint.e en charge des sports, Directeur des sports pour le service des sports, Maire adjoint.e à la vie associative, Maire adjoint.e à la jeunesse, etc.) ;
- Rédiger un projet associatif de club qui indique : objectifs du club, nombre de licenciés, actions menées, projets à venir ;
- Présenter ce projet en demandant un rendez-vous formel, lors duquel il est utile de montrer l'impact local du club en fonction de la politique sportive menée par la collectivité (citoyenneté, mixité, santé, lien social) ;
- Proposer des actions transverses et impactantes pour les citoyens, peu importe la classe d'âge et lors d'évènements clés (forum associatif, événements sportifs, interventions sociales ou éducatives).

Les collectivités peuvent soutenir le club via des :

- Subventions directes : soutien financier de fonctionnement ; aide à l'emploi ou à la formation.
- Subventions indirectes : mise à disposition de matériel ou d'installations sportives.
- Achat de prestations de services : achat de visibilité (communication via affichages divers avec logo ; etc.).
- Budgets participatifs : dispositif de démocratie participative par lequel la ville réserve une partie de son budget d'investissement aux projets proposés et choisis directement par les habitants (appel à projets).

Les critères de subvention appliqués par la commune doivent être connus par le club pour orienter son projet associatif sur ces grandes ambitions. Selon le montant de la subvention, une convention peut être signée entre les partenaires.

Un partenariat structuré et régulier permet au club de gagner en crédibilité, d'accéder à des financements et d'être mieux intégré dans les politiques sportives locales.

Travailler en collaboration avec des structures de proximité (Maisons de quartier, Centres de Loisirs, Maison Pour Tous (MPT) ou Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC)) constitue également une réelle opportunité pour faire découvrir le sport, notamment le Basket-ball, à un large public et favoriser la mixité sociale.
À titre d'exemple, les MJC - rattachées au ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques - mènent des actions jeunesse qui touchent près de deux millions de jeunes de moins de 26 ans. Ce réseau représente donc un public potentiel considérable à ne pas négliger.
Par ailleurs, ces collaborations offrent la possibilité de développer des temps de pratique intergénérationnelle. En effet, travailler avec ces structures, c'est aussi créer un lien avec les familles : pendant que les jeunes participent à des activités sportives, leurs parents peuvent, en parallèle, bénéficier de séances adaptées telles que le Basket Santé, le BaskeTonik ou le 3x3.
Pour cela, il est possible de se renseigner auprès de sa mairie afin de savoir si une structure de proximité existe ou est en cours de développement dans sa commune ou ses environs. Il est ensuite recommandé de prendre contact avec le bureau de cette structure afin de proposer

l'encadrement d'une activité sportive destinée aux jeunes. Enfin, un échange des moyens de communication entre la structure de proximité et le club permettrait de renforcer leur collaboration et de favoriser la participation des jeunes aux activités proposées.
Travailler en lien avec des acteurs sociaux de terrain constitue également un levier important pour renforcer la présence du club sur son territoire. Les Missions Locales, les agents de médiation, les éducateurs de rue ou encore les équipes de prévention sont en contact quotidien avec des jeunes et des familles parfois éloignés de la pratique sportive. En collaborant avec ces professionnels, le club peut proposer des actions adaptées aux besoins identifiés, favoriser l'accès à la pratique sportive pour tous et contribuer à la cohésion sociale locale. Ces partenariats permettent également d'imaginer des projets socio-sportifs (séances découvertes, ateliers thématiques, animations de quartier) et d'orienter vers le club des jeunes qui n'auraient pas spontanément franchi ses portes.

3. IMPLIQUER LES COMMERCES LOCAUX

Les entreprises locales (commerçants, artisans, PME) sont souvent prêtes à soutenir un club... à condition d'être bien approchées. Voici comment procéder :

- Dresser une liste des acteurs économiques autour du club ;
- Préparer un dossier de partenariat simple et attractif (présentation du club, types de soutien possibles, visibilité offerte) ;
- Prendre contact directement (en physique de préférence), expliquer les valeurs partagées et les retombées locales ;
- Proposer plusieurs niveaux de partenariat (soutien financier, dotation matérielle, visibilité sur les maillots ou les réseaux, événements communs).

Le club peut organiser une soirée partenaires ou un apéro business-club pour remercier les sponsors, créer du réseau, et renforcer la relation. Ces partenariats peuvent devenir une source de financement régulière, tout en valorisant l'image locale du club.

STR_STR_27 LA RELATION AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES
STR_STR_34 LA RELATION AVEC SA MAIRIE
PRO_PAR_4 LE SPONSORING
PRO_PAR_3 LE MECENAT

XIV. VALORISER SON CLUB ET DYNAMISER SON ACTIVITE

1. AMELIORER LA VISIBILITE DU CLUB

Pour améliorer durablement la visibilité d'un club, il est essentiel de mettre en place des actions simples, régulières et pérennes, indépendantes des personnes en charge.
Le site internet – qu'il soit sous AssoConnect, HelloAsso ou autre partenaire du programme Passion Club – doit être actualisé fréquemment, notamment les pages « chaudes » comme les contacts ou l'histoire du club, tandis que les informations plus « froides » (planning, matchs) doivent rester accessibles et à jour.
Une communication régulière auprès des licenciés est indispensable, via newsletters envoyées par mail, SMS ou groupe communauté/WhatsApp (veiller à l'autorisation parentale

pour l'ajout de mineur dans les groupes), en veillant au respect du RGPD (envoi en CCI, protection des adresses, autorisation de diffusion).
Les réseaux sociaux doivent refléter la vie du club : annonces de matchs, photos, vidéos, épisodes courts, interviews, informations pratiques… La régularité reste le principal.
Selon le public, des supports physiques tels que les flyers pour les plus jeunes ou affiches si le club est utilisateur principal du gymnase peuvent également renforcer la présence locale.
Valoriser son club, c'est aussi impliquer les licenciés et bénévoles (ambassadeurs, mini-reporters), participer à des actions citoyennes ou éducatives (FFBB Citoyen, basket santé, 3x3 scolaire), et remonter ses initiatives à la Fédération afin d'être identifié et éventuellement mis en lumière.
Enfin, il est important d'intégrer les aspects réglementaires, notamment le droit à l'image, et d'anticiper les besoins en termes de mise en forme et de budget pour une communication cohérente et efficace.
Au sein de la FFBB, plusieurs partenaires sont à la disposition des clubs pour les accompagner dans leur développement et leur communication. Les partenaires du Programme Passion Club (tels qu'AssoConnect, HelloAsso, Kali Sport) offrent des solutions adaptées pour gérer un site internet, faciliter les inscriptions, structurer la communication ou encore simplifier la gestion administrative. Ces plateformes constituent de véritables appuis pour les clubs qui souhaitent gagner en visibilité, professionnaliser leur organisation et mettre en place des outils pérennes, accessibles même en cas de changement de bénévoles ou de responsables

2. ORGANISER DES EVENEMENTS ATTRACTIFS

Les événements sont essentiels pour animer la vie du club, fédérer autour du projet et dans un second temps générer des recettes (pas forcément ce terme) et fédérer autour du projet.
Pour organiser un événement réussi, il faut :
/ ! \ Pour générer des recettes : pas forcément le but premier, bien l'indiquer.

1. Définir un objectif clair : récolter des fonds, attirer du public, célébrer une réussite, etc.
2. Créer une équipe projet : répartir les rôles entre bénévoles ;
3. Choisir une date et un lieu adaptés ;
4. Prévoir logistique, sécurité, autorisations, communication ;
5. Communiquer en amont : affiches, réseaux sociaux, presse, bouche à oreille.

Voici quelques exemples d'événements attractifs :

- Tournois 3x3 ou mini-basket (avec buvette et animation musicale),
- Journées portes ouvertes ou "viens essayer le basket",
- Soirées à thème : quizz, loto, repas club, projection match,
    - Vérifier limite car loto par exemple 3 par an.
- Brocantes ou vide-greniers au profit du club,
- Tombolas, ventes de gâteaux ou de produits personnalisés (maillots, goodies).

Pour récolter de l'argent, les clubs peuvent :

- Tenir une buvette avec produits locaux,
- Organiser une tombola avec lots offerts par les partenaires,
- Proposer une entrée payante à l'événement ou un système de don libre,
- Mettre en place une vente en ligne ou une cagnotte de soutien.

Point règlementaire sur les évènements :
Enfin, il est essentiel d'impliquer les jeunes, les parents et les partenaires dans l'organisation pour renforcer l'esprit club et assurer la réussite de l'événement.
Les grandes causes nationales, telles que le Téléthon ou Octobre Rose, permettent de rassembler la population autour d'actions solidaires et génèrent un fort engagement, tant en nombre de participants que de spectateurs. Pour un club, s'engager dans ces événements représente une opportunité de sensibiliser jeunes et adultes à des sujets essentiels tout en renforçant son ancrage local. Cela passe par un partenariat actif avec ces mouvements, la

réalisation de dossiers d'organisation et l'utilisation des fiches pratiques mises à disposition par la Fédération Française de BasketBall (FFBB). Par exemple, pour le Téléthon, il est possible de constituer une équipe, de choisir une animation simple (comme un tournoi ou une vente de crêpes), puis de la déclarer officiellement en se rapprochant d'un coordinateur local via le site de l'AFM Téléthon. De même, pour octobre Rose, le club peut créer et partager des actions solidaires, comme l'organisation d'un tournoi ouvert à tous avec collecte de fonds, en suivant les indications du site officiel de la Ligue contre le cancer. Le respect du cahier des charges propre à chaque cause est essentiel pour garantir la réussite de l'événement. Ces actions permettent aussi de renforcer la visibilité du club en l'associant à des initiatives citoyennes fortes, tout en mobilisant ses membres autour de valeurs de solidarité et d'engagement.

STR_BEN_5 GERER VOTRE ASSOCIATION PASSION CLUB
STR_BEN_6 GERER VOTRE COMMUNICATION PASSION CLUB
STR_STR_31 POURQUOI ORGANISER UN TOURNOI INTERNE
STR_BEN_1 PROGRAMME PASSION CLUB
STR_STR_31 POURQUOI ORGANISER UN TOURNOI INTERNE

CONTACTS

Votre Comité → XXXX@ffbb.com. C'est l'adresse mail générique de tous les Comités Départementaux et Territoriaux (ex 0013@ffbb.com si mon club se situe dans le département des Bouches-du-Rhône).

Votre Ligue → XXX@ffbb.com. C'est l'adresse mail générique de toutes le Ligues Régionales (ex NOR@ffbb.com si mon club se situe en Normandie, il faut utiliser l'acronyme de sa région qui est constitué de 3 lettres)

Contacts FFBB :
Accompagnement clubs → accompagnementclubs@ffbb.com
France Basket Information (FBI) → assistancefbiv2@ffbb.com
e-Marque → assistanceemarqueV2@ffbb.com
eFFBB → assistanceeFFBB@ffbb.com

STR_STR_5 LES ASSISTANCES FEDERALES
STR_STR_16 LES CONTACTS DU TERRITOIRE

ORGANISATION TERRITORIALE

- Sont les relais de la fédération en direction des clubs
- Coordonnent un projet de développement départemental
- Soutiennent la création des clubs
- Veillent au bon fonctionnement des clubs
- Gèrent les parcours de formation départementaux
- Organisent les compétitions départementales

- Fixe les stratégies fédérales
- Définit les règlements
- Coordonne le mouvement national
- Gère les parcours de formation nationaux
- Organise les compétitions nationales

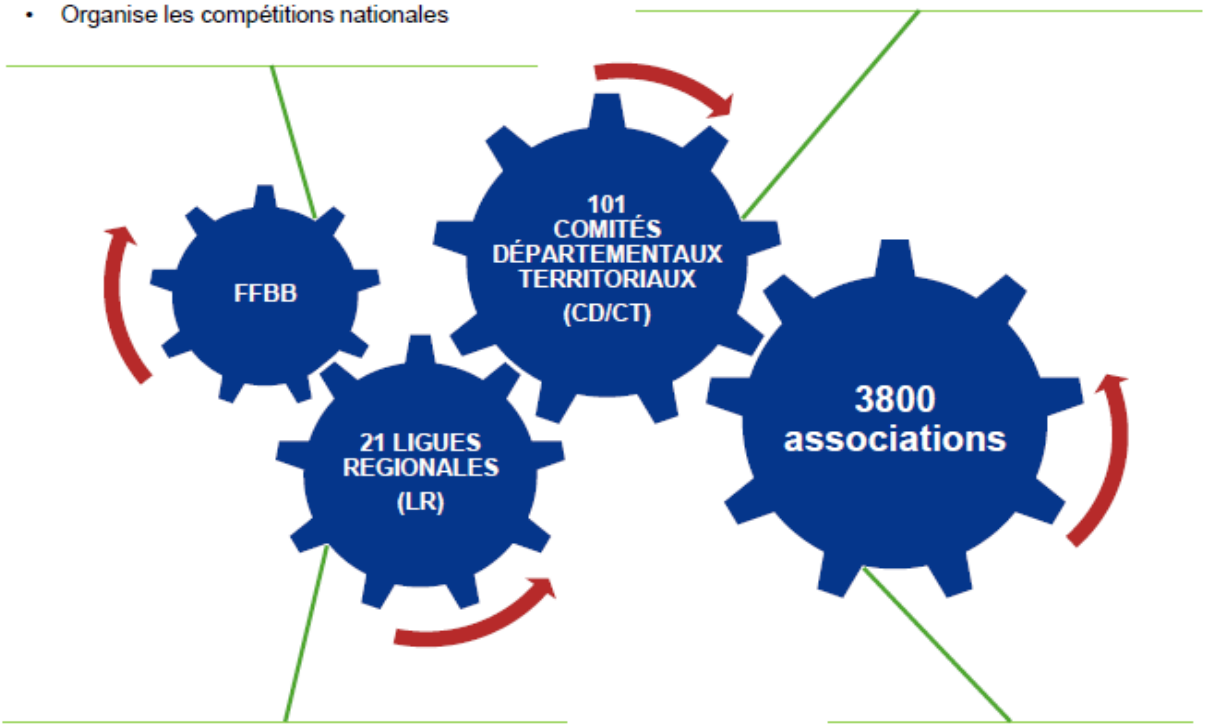

- Coordonnent le projet régional et les comités départementaux
- Gèrent les parcours de formation régionaux
- Organisent les compétitions régionales

- Organisent la pratique
- Accueillent les pratiquants
- Animent les territoires



FEDERATION FRANÇAISE DE BASKETBALL
117 RUE DU CHATEAU DES RENTIERS 75013 PARIS
OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT CLUBS
ACCOMPAGNEMENTCLUBS@FFBB.COM